

Mercuré galant (1678)

■ Mercure galant (1678). 1713/04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

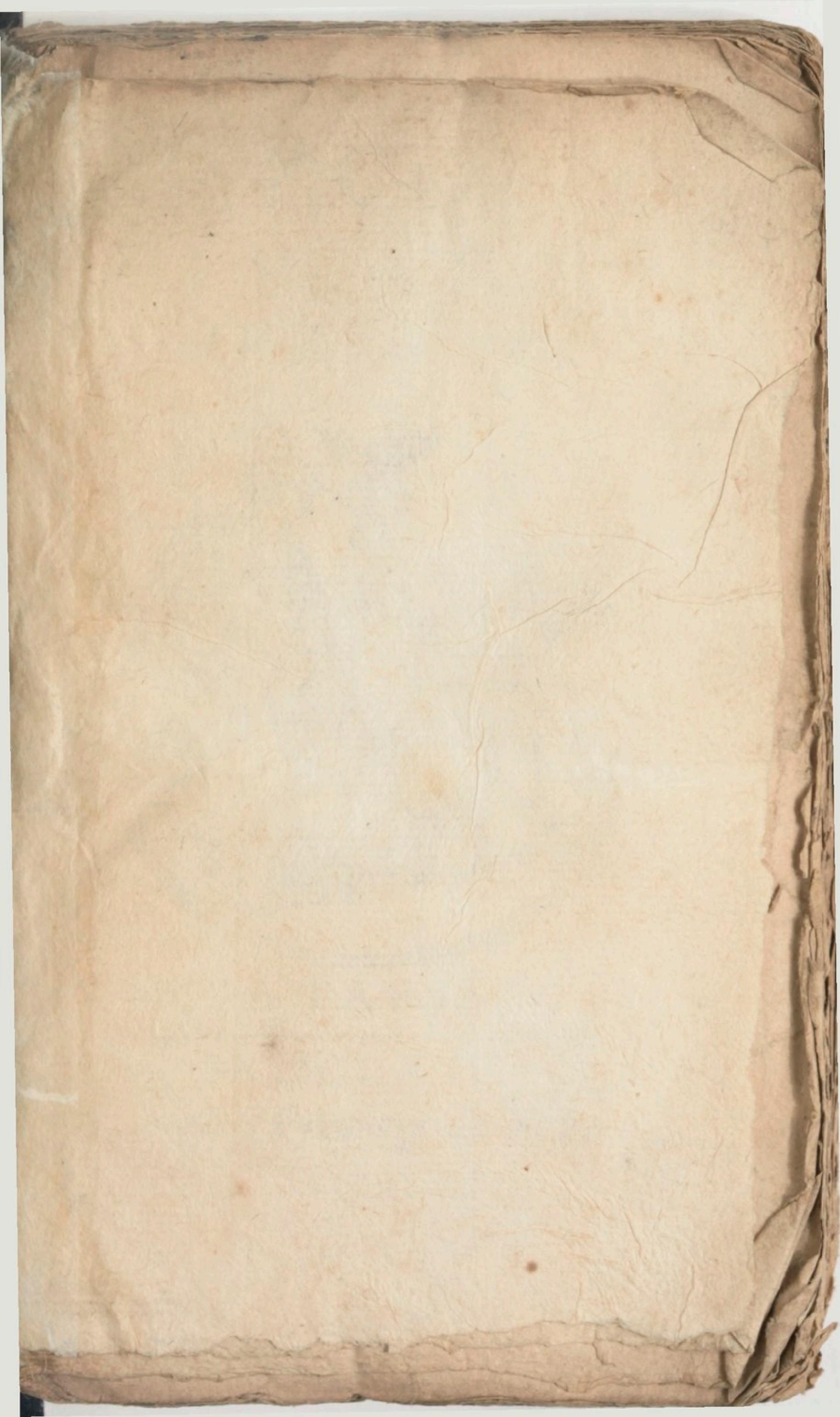
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.





Lc² (481)

33

C

South V^e

I — 2400

N

MERCURE

GALANT.

AVRIL 1713.



A PARIS,

M. DCCXIII

Avec Privilege du Roy.

M E R C U R E
G A I L A N T .

*Par le Sieur Du F****

Mois

d'Avril

1713.

Le prix est 30. sols relié en veau , &
25. sols , broché.

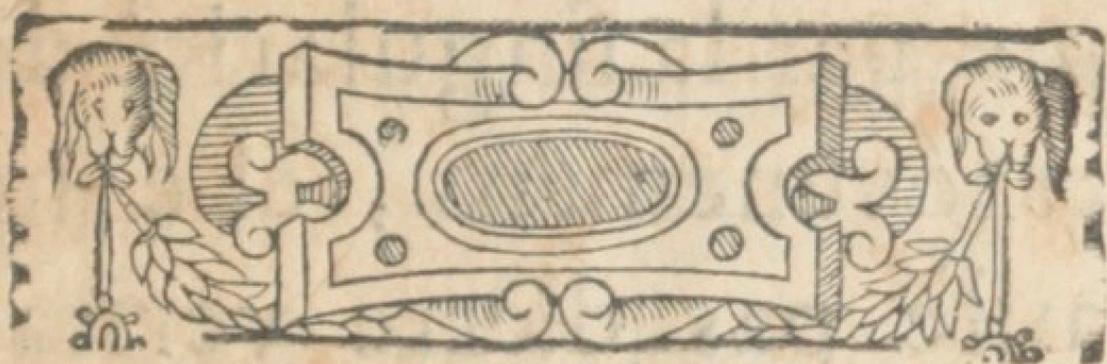
A P A R I S ,

Chez DANIEL JOLLET, au Livre
Royal, au bout du Pont S. Michel
du côté du Palais.

PIERRE RIBOU , à l'Image S. Louis,
sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la rue
du Foin , du côté de la rue
Saint Jacques.

Avec Approbation, & Privilege du Roi



MERCURE

GALANT.

AVANTURE

singuliere.



MONSIEUR,

Quoique cette histo-
riette ait un air romanef-

Avril 1713.

A ij

4 MERCURE

que par la singularité de ses événemens, elle ne laisse pas d'être véritable, & je l'ai trouvée dans quelques memoires de feu Monsieur de Pointis, qui me tomberent entre les mains au retour de son expedition de Cartagene. Je vous l'envoie telle que je l'ai, n'ayant pas le loisir de l'écrire, si non galamment, du moins aussi correctement qu'il

GALANT. §

le faudroit pour l'inserer dans vôtre Mercure.

Une veuve de Provence se trouvant absolument ruinée par la mort de son mari , prit la resolution d'aller aux Indes , pour subsister avec un frere unique , qui après avoir mangé tout son bien , étoit allé s'y établir , & y avoit gagné quelque chose. Cette veuve avoit toujours vécu honorable-

A iij

6 MERCURE

ment avec son mari ,
qui étoit de très - bonne
maison. Elle étoit fort
glorieuse ; & ne vou-
lant pas qu'on scust l'ex-
tremité où elle étoit re-
duite , elle pretexta que
ses affaires l'obligeoient
d'aller faire un voyage
à Lion , & prit en effet
le chemin de Toulon ,
où son frere lui avoit
écrit qu'elle trouveroit
un Armateur de ses amis ,
avec qui elle pouvoit

GALANT. 7

s'embarquer pour le venir trouver. Elle arriva donc dans une hôtellerie de Toulon avec sa fille unique, très-jeune & très-belle, qui étoit encore plus fâchée que sa mère de se voir exilée si loin par la pauvreté. Elles restèrent quelque temps à Toulon, attendant que l'Armateur fust en état de partir. Pendant ce temps-là cette jeune beauté fit beaucoup de

A iiij

8 MERCURE

bruit à Toulon , & sa mere espera que quelque riche Officier leur épargneroit le voyage des Indes. Sans doute pour peu de bien qu'elle eust trouvé dans un homme de naissance , elle eust accepté des propositions de mariage.

Un jeune homme ; qui avoit toutes les bonnes qualitez imaginables , hors la richesse , devint passionnément

GALANT. 9

amoureux de Julie. C'est ainsi que s'appella la jeune personne à Toulon, sa mere cachant avec soin son veritable nom, parce qu'elle n'étoit pas en état de le soutenir, & qu'elle vouloit y rester inconnuë.

Julie donc fut aussi charmée du jeune homme qu'il l'avoit été d'elle. Ils s'entr'aimerent, & se jurerent de s'aimer toute leur vie, a-

10 MERCURE

vant que la mere eust le temps de faire expliquer la Cavalier sur l'article du bien ; car on ne debute point par là : Julie étoit trop jeune pour faire reflexion sur rien, que sur les qualitez aimables de celui qui la charmoit. Il falut pourtant s'expliquer ; car la mere étoit prudente, & très-severe sur l'honneur. Elle ne jugea pas à propos qu'ils se vissent

GALANT. II

davantage , si le Cavalier (que nous nommerons Ergaste) n'étoit pas un parti convenable. Un jour qu'il étoit venu pour les voir , elle laissa sa fille dans son cabinet, & vint seule le recevoir. Ce fut une conversation fort polie de la part de la mere , & fort troublée de la part d'Ergaste, qui s'apperçut bien qu'on avoit empêché Julie de paroître. Enfin on s'ex-

12 MERCURE

pliqua ; Ergaste avoüa
en franc Picard , qu'il
étoit un cadet de Gas-
cogne , sans bien & sans
esperance , parce que son
frere aîné , qui empor-
toit tous les biens de sa
famille , s'étoit marié de-
puis peu. Après un aveu
pareil la conversation fut
bientôt finie ; & la me-
re , en le quittant , lu
dit qu'il étoit à propos
pour son repos & pour
l'honneur de sa fille , qu

GALANT. 13

ils ne se revissent jamais,
& qu'elle le prioit de ne
plus revenir chez elle.

Ergaste, qu'un pareil
coup avoit mis au desef-
poir, prit le parti de s'al-
ler faire tuer à la guer-
re. Il s'embarqua avec
un Capitaine de vaisseau
qui alloit à Cadix, &
qui lui promit de le me-
ner de là en Espagne,
quand il auroit fini quel-
ques affaires qui le de-
voient retenir deux ou

14 MERCURE

trois mois à Cadix.

Un mois après l'Armateur dont nous avons parlé fut en état de partir; & la veuve ne voyant pas d'apparence qu'il se trouvât à Toulon d'épouseurs qui convinssent à Julie, l'embarqua, plus morte que vive, & ils partirent pour aller aux Indes. L'Armateur ne fut pas heureux dans sa course: il fut attaqué par un Cor-

GALANT. 15

faire d'Alger, son vaisseau fut pris, & la malheureuse Julie fut faite esclave avec sa mere. Il y avoit déjà près de deux mois qu'elles étoient en mer, où les vents contraires les avoient tourmentées furieusement; la mere tomba malade, & mourut dans le vaisseau Algerien, accablée de fatigues & de chagrins, & Julie n'y résista que par sa grande

16 MERCURE

jeunesse. Il se trouva parmi quelques femmes Algeriennes qui étoient dans ce vaisseau, une vieille Grecque, qui avoit fait quelques voyages en Europe, & qui par hazard sçavoit un peu parler Provençal. Elle avoit fait amitié avec Julie, & lui tint lieu de mere dans le reste de ses aventures, dont la premiere fut la prise du vaisseau Algerien, qui fut

GALANT. 17

fut attaqué par deux vaisseaux Portugais. Ainsi Julie se trouva une seconde fois prisonniere. Cette suite de malheurs eût pourtant été favorable à Julie, si elle eût été moins constante; car un jeune Portugais, qui montoit l'un des deux vaisseaux, devint amoureux d'elle. Il étoit très-riche, & l'auroit épousée, si elle eût pû se résoudre à se marier, après

Avril 1713.

B

18 MERCURE

avoir perdu l'esperance de revoir son cher Ergaste. Il n'étoit pas loin d'elle, quand elle donna ce témoignage de sa constance pour lui ; car il avoit aidé sans le sçavoir à la prendre prisonniere, & voici comment.

On vous a dit qu'un Capitaine des amis d'Ergaste l'avoit mené à Cadix, & lui avoit promis de le faire passer en Espagne quelques mois a-

prés. Il y en avoit déjà trois qu'il étoit à Cadix, & ce jeune Capitaine Portugais étoit celui qui devoit le passer en Espagne, par considération pour l'autte Capitaine, avec qui il avoit des liaisons pour le commerce. Ergaste se trouva donc dans l'un des deux vaisseaux qui attaquèrent le vaisseau Algerien.

Ce vaisseau Algerien se défendit jusqu'à la

20 MERCURE

derniere extrémité ; en sorte que ceux-ci furent contraints d'aller à l'abordage. Ergaste, qui accompagnoit le jeune Portugais, entra avec lui dans le vaisseau Algerien l'épée à la main : mais ayant été d'abord dangereusement blessé, on le reporta dans son vaisseau avant que le combat fût fini ; ainsi il ne vit point Julie, & étoit bien loin de s'ima-

giner qu'elle fût dans un vaisseau Algerien. Mais le Capitaine Portugais, après l'avoir pris, y resta avec Julie, dont il étoit devenu passionnément amoureux; ainsi les trois vaisseaux faisant route vers le Portugal, le jeune Portugais alloit de temps en temps voir Ergaste blessé dans son vaisseau, & revenoit dans celui de Julie, dont il ne put jamais tirer au-

cun éclaircissement ; car
premierement elle étoit
fort mal , & avoit resolu de
se laisser plutôt mourir, que
de recevoir aucun secours
de celui à qui elle craignoit
d'avoir obligation : outre
cela elle ne parloit que Pro-
vençal , que le jeune Capi-
taine n'entendoit point ; il
entendoit encore moins le
jargon de la vieille Gre-
que. Ainsi sans avoir aucu-
ne conversation avec Julie,
il la crut Greque ou Alge-
rienne, en un mot toute au-
tre que ce qu'elle étoit.

Ainsi Ergaste , à qui il fit confidence de son amour , étoit bien éloigné de pouvoir soupçonner que c'étoit sa chere Julie dont il lui parloit.

L'amour du Capitaine augmentoit de jour en jour. Il trouva moyen de faire comprendre qu'il avoit de grands biens , & qu'il offroit d'épouser : mais on lui fit entendre qu'on refusoit obstinément , & que Julie n'ayant pû être à un amant pour qui elle mourroit constante , étoit incapable d'é-

couter d'autres propositions. C'est quelque malheureux Algerien qu'elle aime, disoit un jour à Ergaste le Capitaine desesperé, & qui ne merite assurément pas cette constance. Le recit des beautez de la prisonniere n'avoit jamais pû determiner Ergaste à passer dans le vaisseau pour voir celle qui causoit une passion si violente à son ami. Il étoit si occupé de son côté par celle qu'il avoit perdue à Toulon, qu'il étoit insensible à tout ce qu'on pou-

pouvoit lui dire des autres beautez. Cependant cette constance de la belle prisonniere le toucha d'estime pour elle. Il n'eut aucune curiosité de la voir : mais il inspira à son ami des mouvemens de generosité qu'il auroit eus lui-même en pareille occasion, & persuada enfin à son ami de renvoyer le vaisseau pris à l'endroit où la belle prisonniere vouloit qu'on la menât. Le Capitaine repassa dans le vaisseau où étoit Julie, & lui fit expliquer comme il put la re-

Avril 1713.

C

solution genereuse qu'il avoit prise. Elle témoigna qu'elle auroit une reconnaissance éternelle d'un si grand bienfait, & pria seulement qu'on la fist mener à Toulon, esperant peut-être y retrouver encore son cher Ergaste : mais ne pouvant pas s'expliquer assez là-dessus, pour faire soupçonner au Capitaine que ce fût celle dont Ergaste lui parloit tous les jours. Le Capitaine craignant que sa generosité ne s'affoiblît s'il voyoit plus long-temps sa prisonniere,

confia le vaisseau à un Lieutenant du sien, à qui il ordonna de mener la prisonnière à Toulon, & de lui ramener le vaisseau en Portugal, dont ils n'étoient pas loin. Quand ces vaisseaux se separerent, le Capitaine passa dans celui où il avoit laissé Ergaste, & lui protesta que sans lui il n'eût pas été capable d'une resolution qui lui coûtoit si cher; & là-dessus il lui dit que cette belle personne lui avoit demandé d'être conduite à Toulon. Il joignit à cela

plusieurs autres particularitez de leur separation, & & même repeta quelques mots Provençaux que Julie avoit prononcez en soupirant. En un mot il vint à Ergaste des soupçons de la verité, & ces soupçons se confirmerent par mille petites circonstances que le Capitaine se rappella. Ergaste n'eut pas besoin de prier le Capitaine de suivre au plus vite le vaisseau, qui étoit encore à vûe: mais les deux qu'ils montoient avoient été si mal traitez

dans le combat, qu'ils faisoient eau de tous côtez. Nos deux amis rivaux furent contraints de gagner le Portugal, dans la résolution de prendre un autre vaisseau pour aller à Toulon à force de voiles: ce qu'ils executerent dès le lendemain.

Pendant tout le trajet que firent ensemble les deux amis rivaux, ce ne fut qu'un combat continuel de sentimens genereux. Le Capitaine protesta à Ergaste qu'il le verroit constam

ment possesseur de ce qu'il aimoit. Ergaste d'un autre côté faisant reflexion qu'il n'avoit point de bien, & que son ami en avoit beaucoup, lui jura très-sincèrement qu'il tâcheroit de refoudre Julie à l'épouser. Ils dispofoient ainsi en faveur l'un de l'autre d'un bien qu'ils étoient sûrs de retrouver à Toulon : mais en y arrivant ils se trouverent bien loin de leur compte.

Le Lieutenant à qui on avoit confié le vaisseau &

Julie étoit d'un caractere bien different de son Capitaine ; il étoit aussi grossier & brutal que celui-ci étoit poli & genereux. Il tâcha d'abord d'attendrir Julie par une passion feinte & un respect affecté : mais sitôt qu'il vit qu'il ne pouvoit rien gagner sur elle par la douceur ni par les promesses, il la menaça de la mener dans quelque Isle deserte, & de l'y laisser si elle ne vouloit pas consentir à l'épouser. Imaginez - vous ce que peut signifier le mot

32 MERCURE

d'épouser dans la bouche
d'un Corsaire, qui fait l'a-
mour à force de menaces.
Julie en fut si épouvantée
& si troublée, qu'elle fut
sur le point de se précipi-
ter dans la mer, sans sça-
voir ce qu'elle faisoit; &
cela ne fit qu'augmenter
la brutalité du Lieutenant,
qui en fût peut-être venu
aux dernières violences,
malgré ceux que le Capi-
taine avoit mis auprès de
Julie pour en avoir soin.
Mais le gros temps, qui
avoit déjà commencé d'a-

GALANT. 33

l'armer tous ceux du vaisseau, devint une tempête si furieuse, que le Lieutenant fut tout occupé du peril, & bientôt après ne songea plus qu'à se sauver dans une chaloupe; car son vaisseau perit à la rade de Toulon, & tout ce qui étoit dedans fut noyé, excepté ce qui put se sauver dans quelques chaloupes; &, pour comble de malheur, Julie ne se trouva point dans le nombre de ceux qui se sauverent.

Cependant Ergaste & le

84 MERCURE

Capitaine avoient fait le trajet avec tant de vitesse, que leur vaisseau étoit à Toulon dès le soir précédent. Ils furent fort surpris en arrivant au port, de n'y point trouver celui du Lieutenant; & en effet il fût arrivé bien plutôt qu'eux, s'il n'eût pas côtoyé, & retardé exprés sa route pour avoir plus long-temps Julie en sa disposition. L'orage qui fit perir son vaisseau avoit duré toute la nuit, & dès le matin la nouvelle du naufrage vint à

GALANT. 35

Toulon. Ergaste & le Capitaine apprirent des premiers cette funeste nouvelle par quelqueune des chaloupes qui s'étoient sauvées, & tous leur assurent que Julie avoit péri. Rien ne peut exprimer la douleur de ces malheureux amans; ils se reprocherent mille fois à eux-mêmes cette generosité qui les avoit portez à renvoyer cette prisonniere infortunée, & d'avoir été la cause innocente de sa mort. Les reproches qu'ils se faisoient

36 MERCURE

furent bien mieux fondez encore , lors qu'un Officier , de ceux qui s'étoient sauvez , vint lui faire le recit de tout ce qui s'étoit passé dans le vaisseau. Cet Officier , galant homme , s'étoit opposé tout seul au Lieutenant , lors qu'avec trois ou quatre scelerats de sa troupe il avoit voulu violenter Julie ; & dans le moment du naufrage ils étoient prêts à l'assassiner , parce qu'il leur avoit fait manquer leur coup. Le Capitaine connut par ce recit

GALANT. 37

que le Lieutenant étoit la seule cause de la mort de Julie. Son premier soin fut de le chercher par-tout, pour le punir : mais sa chaloupe n'étoit pas venue jusqu'au port ; il avoit abordé sur la côte, un peu loin de la ville, & n'avoit osé avancer, ayant appris par quelques soldats que son Capitaine étoit arrivé à Toulon. Les deux amis allerent le chercher le long de la côte ; & après avoir marché quelque temps, ils apperçurent quatre hom-

38 MERCURE

mes qui se cachotent entre des rochers. Ils coururent d'une telle force, qu'ils les eurent bien-tôt joints. C'étoit le Lieutenant & ses trois complices. Ils se défendirent en desesperez. Le Lieutenant & un Officier chargerent le Capitaine, qui tua le second, qui s'étoit le plus avancé : mais le Lieutenant furieux prit le moment de percer le Capitaine par le côté, pendant que son épée étoit engagée dans le corps de ce-

lui qu'il avoit tué. Ergaste avoit déjà blessé l'un des deux autres, & mis le quatrième en fuite. Il courut au secours de son ami; & après avoir été blessé, tua de sa main le Lieutenant furieux. Un peu après quelques soldats vinrent au bruit du combat, & l'on porta les deux blessés dans l'une des premières maisons de la ville, dont ils n'étoient éloignés que d'un quart de lieuë. La blessure d'Ergaste étoit très - légère; celle du Capitaine pa-

40 MERCURE

rut plus considerable : cependant il se trouva assez bien quand on lui eut mis le premier appareil. On les laissa seuls ; ils deplo-
rerent ensemble la perte de Julie : mais Ergaste se crut assez fort pour pouvoir se porter vers l'endroit du naufrage , qui n'étoit pas loin de la ville. Il s'y transporta , accompagné seulement d'un valet. Il se faisoit une espece de consolation funeste de voir l'endroit où Julie avoit péri : il reconnut ce fatal en-
droit

GALANT. 41

droit par quelques débris
du vaisseau , & quelques
corps que les flots avoient
jettez sur la côte. Ce spec-
tacle lui donna des idées
si affreuses , qu'il tomba
évanouïi entre les bras de
son valet , qui avec un ma-
telot le porta dans une ca-
bane de pêcheur. On le
coucha sur un lit , où il
resta long-temps évanouïi.
Tous ceux qui se trouve-
rent dans la cabane s'em-
presserent pour le secou-
rir. Il revint de son éva-
nouïissement : mais avec

Avril 1713.

D

42 MERCURE

une espece de transport au cerveau, rêvant, gemissant, & faisant des cris douloureux. Il s'imaginoit voir le spectre affreux de Julie noyée; il croyoit lui parler, il croyoit entendre sa voix languissante, & il l'entendoit en effet, il l'entendoit réellement. C'est ici une de ces situations interessantes qui meritent des descriptions pathetiques: mais comme l'incident est naturel, il suffira au lecteur de se l'imaginer pour en être touché.

GALANT. 43

C'étoit en effet Julie & la vieille Greque, qui presque mourantes des perils qu'elles avoient courus, avoient été portées dans cette même cabane par deux matelots pitoyables qui les avoient sauvées du naufrage, aidez de quelques planches du vaisseau brisé. La vieille Greque étoit venue d'abord secourir Ergaste, qu'elle ne connoissoit point : mais après l'évanouissement elle lui entendit prononcer plusieurs fois le nom de Ju-

44 MERCURE

lie. Elle courut l'avertir qu'un jeune homme qui se mouroit parloit d'elle. Julie court, toute mourante qu'elle est, & trouve son cher Ergaste, dans le moment qu'Ergaste s'imaginait ne voir que le fantôme de Julie. Autre moment difficile à dépeindre; il faut laisser ce soin à ceux qui voudront faire un roman de cette histoire. On conduisit Julie & Ergaste à Toulon. Ergaste la fit loger dans une maison voisine de celle où é-

GALANT. 45

toit son ami blessé, & courut pour lui annoncer le premier cette heureuse nouvelle : mais sa joye fut changée en pleurs. Il arriva dans le moment qu'on levoit le premier appareil, qui fit connoître que la blessure étoit mortelle. Dès ce moment le Capitaine tourna à la mort. Il ne laissa pas de ressentir de la joye, quand il sçut que Julie étoit en vie. Il voulut la voir en présence d'Ergaste ; & les voyant tous deux fondre

46 MERCURE

en larmes , le Capitaine leur dit qu'il mourroit content , s'ils vouloient accepter , pour vivre heureux ensemble , les biens qu'il avoit en Portugal. Les deux amans ne répondirent à cela que par les témoignages d'une affliction mortelle , oubliant en ce moment leur amour , pour s'abandonner à la douleur de perdre un si généreux ami & amant , qui n'attendit pas leur consentement pour écrire de sa main un testament en leur

GALANT. 47

faveur. Il mourut le même jour, & le bonheur des deux époux fut toujours traversé par le souvenir de la perte qu'ils avoient faite.

Cette Histoire eût mérité d'être écrite avec plus de soin & de loisir; celui qui me l'a envoyée me promet qu'il m'en donnera de plus travaillées.

A present que la paix me donnera le loisir de

48 MERCURE

travailler moy-même à quelques morceaux du Mercure, j'espere le rendre plus digne de l'attention du Public, que j'honore assez pour me donner des soins pour lui: mais qui me pardonnera si je negligé de les lui donner *gratis*, comme on est forcé de le faire en temps de guerre.



GALANT. 49

EPITALAME
de Monsieur le Comte
de Fonsac & Made-
moiselle Henault.

CONT E.

DANS un séjour ignoré
du repos,
Grondeur Hymen loin de
Cythere habite,
Là peu souvent le Dieu re-
çoit visite
Des doux plaisirs citoyens
de Paphos.
Si quelquefois Cupidon les
y mene,
Avril 1713. E

50 MERCURIE

Grand miracle est, lorsqu'
dans ce réduit

On les engage à passer la
semaine,

Presque jamais l'Auberge
ne leur doit

Que pour gister tout au
plus une nuit.

Dans ce séjour où jamais
chansonnette

Ne frappa l'air de sons
doux & joyeux,

Lugubre asile où l'Echo
ne repete

Que des maris les propos
ennuyeux;

Au fond d'un bois inculte,

GAILANT. 51

fombre, antique,
Près d'un vieux If Hymen
revoit un jour,
(Car Hymen rêve aussi-
bien que l'amour,)
Aussi bien, non; le Dieu
melancolique
Par noirs chagrins que lui-
mesme il fabrique,
Accroist ses maux; mais le
fils de Venus
En réverie a de beaux re-
venus;
C'est l'aliment de sa perse-
verance,
L'enfant glouton rentier
de l'esperance,

E ij

52 M E R C U R I E

Sur & tant moins du prix
de ses soupirs ,

Se fait par elle avancer
cent plaisirs.

Tandis qu'hymen sous un
funebre ombrage ,

Se va rongeant de soucis
de ménage ,

Amour survient ; frere, dit-
il d'abord ,

Bien que soyons ensemble
en grand discord ,

Dans vos Estats sans avoir
pris d'ostage

J'arrive seul ; Quand sçau-
rez le sujet

Qui m'a contraint à risquer

ce voyage,
Pas ne voudrez icy me
faire outrage,
Et tres-content serez de
mon projet:
Ecoutez bien; une jeune
rebelle
Ose braver ma puissance
immortelle,
Oncques ne fit brusler un
grain d'encens
A mon honneur, ny la
moindre chandelle;
Clio qui seule en reçoit
des presens
Regle ses soins, ses plaisirs
innocens,

54 MERCURIE
Et l'entretient des époques
fatales,
Des grands Estats, luy
nombre les exploits,
Et les vertus des Heros &
des Rois,
Bien mieux feroit de lire
mes annales,
Ou liste on voit des cœurs
qu'elle a domptez,
Qu'avec dépit Venus mes-
me a comptez,
Or il s'agit d'engager à se
rendre
Ce fier objet, & vous seul
en ce jour
Pouvez, Hymen, m'aider

GALANT. 55

à le surprendre,
Examinez le party que
je veux prendre ;
Me déguiser seroit un mau-
vais tour,
Et vostre habit me seroit
mal, je gage,
Contraint serois avec vos-
tre équipage,
Il n'est aisé de bien mas-
quer l'amour.
J'ay medité moins difficile
intrigue,
Troquons, Hymen, de
flambeau seulement,
Puis engageons J O N S A C
dans nostre ligue,

E iiij

36 MERCURIE

S'il vous conduit, nous
vaincrons seurement,
De sa valeur & de son
agrément,
Dons précieux que ce guer-
rier rassemble,
Mars & Venus parloient
hier ensemble;
Je l'entendis, alors je dis
tout bas
Voicy mon fait, fus donc
ne tardez pas,
Allez tous deux soumettre
à ma puissance
Cette beauté que pourrez
aisément
Trouver au bruit de son

GALANT. 57

indifference.

Partez, volez, ne tardez

un moment,

Et ne croyez, Hymen, que

vous destine

Un mince prix, si pouvez

l'enflammer,

A vos sujets permettray de

s'aimer,

Sans le secours de nopce

clandestine,

Plus ne ferai de desordre

chez vous,

Et sans dechet de plaisir

& de flamme,

Sans éprouver metamor-

phose en l'ame

58 MIERCURE

Amants seront transfor-
mez en époux.

Amour se tut , Hymen le
crut sincere ,

Accepta l'offre & le servit
en frere.

Tel an sur nous malgré
tous ses bons tours

De Cupidon l'ascendant
ordinaire ,

On sçait qu'il ment , &
l'on le croit tousjours.

Le jeune objet que par tel-
le menée

Vouloit fourber cauteleux
Cupidon ,

Ne reconnut son aimable

brandon ,

En le voyant porté par

Hymenée ,

Son cœur seduit aussi - tost

s'enflamma ;

Pour celebrer cette illustre

journée ,

Beaux feux de joye Ama-

thonte alluma.

Ainsi le Dieu qui sejourne

en Eryce ,

Conquit par dol un insen-

sible cœur.

Le Dieu benin qui l'a ren-

du vainqueur ,

Selon leur pact fut-il d'un

tel service

60 MERCURE

Salarié ? l'Amour devoit

En se voir en paix

Laisser tousjours Hymen

& ses sujets,

Peuple nombreux que cet

enfant desole ;

De leurs Traitez c'estoit

le contenu :

Mais si j'en crois maint

Epoux ingenu

Le traistre Amour a man-

qué de parole.



GAILANT. 61

M O R T.

LE Marquis de Lostanges Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Colonel du Regiment de Lostanges Infanterie, mourut en cette Ville le huit Avril, âgé de trente ans. Il estoit issu de la Maison de Lostanges, une des plus illustres & anciennes du Limousin. Elle n'est pas moins recommandable par ses alliances que par les grands hommes qu'elle a produits. Dans le douzième siècle

62 MERCURIE

elle estoit tres connuë sous le nom des Aymar de Lostanges. La Branche aînée finit sous Henry IV. par le fameux duel du Seigneur de Lostanges avec le Seigneur de S. Chamans du Pescher ; & ce fut dans ce temps - là que la Terre de Lostanges passa dans la Maison de Pierre - Buffiere par le mariage d'une fille de Lostanges , d'où sont descendus le Marquis de Lostanges , Lieutenant des Gardes du Roy , qui fut tué devant Mons en 1691. Le

GALANT. 63

Comte de Lostanges qui
commandoit la Cavalerie
de Brandebourg en Italie,
& le Marquis de Lostanges
mort en Flandres en 1707.
Colonel du Regiment de
Lostanges, & Brigadier des
armées du Roy.

Dés l'an 1406. Jean Ay-
mar de Lostanges dans son
contract de mariage avec
Anthoinette de Veirines
dite de Limeüil Dame de
saint Alvaire en Perigord ;
il prend la qualité de Che-
valier haut & puissant Sei-
gneur, issu de la noble &

64 MIERCURE

ancienne famille de Lostanges en Limoufin. C'est de luy que descendent les Marquis de saint Alvaire en Perigord , qui est aujourd'huy la Branche aînée, les Marquis de Bedüer & de Felzins en Querci , dont estoit le Marquis de Lostanges qui vient de mourir , qui se distingua si fort au Siege d'Aire en 1710. sur tout à la défense du Chemin couvert , où il s'attira l'estime de toute la garnison. Il estoit fils de Jean Margarit de Lostanges

GALANT. 65

ges Marquis de Felzins,
Capitaine dans le Regi-
ment de Monseigneur le
Duc de Bourgogne, Cava-
lerie, & de Marguerite de
Corn Dampare, duquel
mariage est issu aussi Hia-
cinte Marquis de Felzins,
Capitaine dans Royal
Roussillon Cavalerie, qui
a tousjours servi avec beau-
coup de distinction. Leur
pere estoit fils puisné de
Jean-Louïs de Lostanges
Comte de Bedüer Capi-
taine commandant le Re-
giment de Candale, Cava-

Avril 1713.

F

66 MERCURIE

lerie ; & de Françoise de Gourdon Genouillac de Vaillac. L'aîné estoit François-Louïs de Lostanges, Marquis de Bedüer, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Saussé, qui fut blessé d'un coup de pistolet à la gorge près de Francfort en 1674. Il mourut en 1671. Colonel d'un Regiment d'Infanterie des Milices de Rouërgue : il avoit épousé Renée Menardeau fille de Claude Menardeau de Champré Doyen du Par-

lement, Conseiller d'Etat,
Directeur & Controlleur
General des Finances, &
de Catherine Henry son
épouse, duquel mariage
sont issus Louis - Henry
Comte de Bedüer qui fut
blessé à la Bataille de Fleu-
rus, commandant un Esca-
dron du Regiment du Ro-
sel : Emanuel Marquis de
Loftanges, Capitaine de
Cavalerie dans le Regi-
ment de Vaillac, tué en
Flandres en 1702. Jacques
dit le Chevalier de Bedüer,
Capitaine de Cavalerie

68 MERCURE

dans le Regiment de Vivans S. Christotué à la Bataille de Fridlingen, Laurent dit le Chevalier de Lofanges, blessé au combat de Lessingue ; & à la dernière Bataille d'Hocstet il commandoit un Escadron où il prit une paire de timbales. En 1711. en allant en semestre il fut attaqué par un parti, prit & blessa le partisan qu'il conduisit à Abbeville: Laurens, dit le Chevalier de Bedüer, fut blessé à la Bataille de Malplaquet : autre Laurens dit le Ba-

ron de Bullac , Cornette dans la Compagnie de son Pere dans le Regiment de Vivans S. Christo , fut tué à la premiere Bataille de Hocstet. Ils descendent tous de Loüis-François de Lostanges leur bisayeul , & de Jeanne de Marqueffac , qui servit sous les Rois Henry IV. & Loüis XIII. en qualité de Colonel d'un Regiment d'Infanterie , & il fit en sa faveur que la Baronnie de Bedüer fut érigée en Vicomté. De la Branche de saint Alvaire

70 MERGURIE
est aussi sortie la Branche
des Comtes de Pailhé en
Xaintonge.

Cette Maison est alliée
à celles de Limeüil , d'U-
sez , d'Estrées , de Fenelon ,
Menardeau - Champré ,
Montmorency - Laval ,
Montberon , Vaillac , Ca-
drieu , Ebrard , S. Suplice ,
&c.



*SUITE DE LA
nouvelle Théorie de
Musique, où l'on de-
montre plusieurs choses
nouvelles.*

III. MEMOIRE.

*De la Melodie ou Chant à
une seule partie.*

I. LA Melodie ou Melo-
pée est un progrès de sons
agreables à l'oreille. Or cet
agrément vient de trois
causes. La premiere de ce
que chaque son en parti-

72 MERCURIE

culier meut l'organe de l'ouye, ſçavoir principalement le nerf auditif, où les esprits qui y ſont contenus d'une maniere qui fait plaisir, par une eſpece de chatouïllement qu'il y cauſe. La ſeconde en ce que l'action des ſons paſſez reſte quelque temps dans la memoire, ce qui cauſe entre ces ſons & les ſons préſens, une harmonie fort ſemblable à celle de pluſieurs ſons qui ſe font ouïr actuellement en meſme temps. Cette harmonie de
ſouvenir

souvenir le nomme encore des relations harmonieuses, & fait le principal agrément du chant. La troisième enfin de ce qu'un air paroist agréable à proportion qu'il flate la passion dont nous sommes préoccupez. Car les hommes de guerre, par exemple, trouvent sans contredit plus de plaisir dans les airs vifs & prompts, que dans les languissants & les tristes; ceux qui sont dans l'affliction ne scauroient souffrir les chants joyeux; les A-

Avril 1713. G

74 MERCURE

mans ne prennent de goust qu'aux airs tendres ; les yvrognes n'affectent que les airs gais ; les personnes serieuses au contraire n'aiment que les chansons graves ; & les jeunes gens ne cherchent que les airs badins. De sorte qu'on peut presque juger de la passion qui domine dans quelqu'un, par les airs qu'il affecte. Mais sans m'arrester à ce qui fait l'agrément des sons en particulier (ce qui m'engageroit dans un détail de Physique peut-estre tres-

ennuyeux pour beaucoup de personnes) je commenceray par examiner les Relations des sons considérées en elles-mêmes, & par rapport au chant; & je finiray par les comparer avec nos différentes passions.

II. Pour traiter des Relations des sons, il faut d'abord en établir le premier principe, sçavoir, Que les corps sonores étant frappez ou tirez, impriment par leur ressort à l'air qui les environne, &

76 MERCURIE

celui-cy à l'air naturel qui est dans le labyrinthe de l'oreille des fremissements plus ou moins prompts, dans la mesme proportion geometrique & reciproque, que ces corps ont de plus petites ou de plus grandes dimensions, à très-peu de chose près. Car cette proportion reciproque n'est vraye dans le Plein ou dans l'air, que sensiblement, & seroit veritable à la rigueur dans le Vide, si les sons pouvoient y estre entendus.

Et pour en estre convaincu il ne faut que supposer premierement dans le Vide deux cordes égales en grosseur & en tension, mais dont l'une soit, si l'on veut, double de l'autre en longueur, & qui soient tirées chacune par leur milieu perpendiculairement à leur longueur, sçavoir la plus longue de la valeur d'une ligne (par exemple) & la plus courte seulement de demi ligne. Il est évident que ces deux cordes ainsi tirées seront chacune en-

core également bandées ;
& que si on les lasche toutes deux elles partiront par consequent avec des vitesses égales. Et comme la plus longue a un trajet deux fois plus grand à parcourir que la plus courte , il est manifeste qu'elle doit employer deux fois plus de temps à le faire que celle .cy à faire le sien. Car à cause de la petitesse des espaces à parcourir , on peut regarder ces espaces comme parcourus d'un mouvement uniforme ; ainsi la plus lon-

gue ne fera que la moitié des tremblements que la plus courte fera dans le mesme temps. Ce sera la mesme chose lors qu'une des deux cordes fera, par exemple, triple ou quadruple de l'autre, ou dans toute autre proportion à souhait; c'est-dire que celle qui sera triple en longueur fera trois moins de vibrations, que la plus courte dans un temps égal & ainsi des autres. Ainsi les nombres des vibrations de deux telles cordes seront tous-

80 MERCURIE

jours entre eux dans le rapport reciproque ou renversé des longueurs de ces deux mesmes cordes , comme Mersenne l'avoit desja démontré dans le 1. Tome de l'Harmonie universelle.

Mais lorsqu'on suppose ces deux mesmes cordes dans le Plein , il faut considerer que la corde qui est, par exemple , double en longueur, rencontre quatre fois plus d'air en parcourant sa vibration, que la plus petite en parcou-

GALANT. 81

rant la sienne, puisque la premiere a un trajet à parcourir double de celuy de la derniere. De mesme la corde triple en longueur rencontrera neuf fois plus d'air que la plus petite, ayant uu trajet trois fois plus grand à faire; la corde quadruple ayant un espace quadruple à parcourir, en rencontrera seize fois davantage; & ainsi de suite dans la proportion des quarrez 4. 9. 16. 25. 36. &c. des longueurs des cordes 2. 3. 4. 5. 6. &c.

82 MERCURIE

(les superficies semblables estant entre elles dans le rapport des quarrez de leurs longueurs , ou largeurs comme on le démontre en geometrie.)

Mais d'un autre costé la corde deux fois plus courte faisant deux vibrations contre la double une dans le mesme temps, celle qui est trois fois plus courte en faisant trois contre la triple une ; celle qui l'est quatre fois . en faisant quatre contre la quadruple une , & ainsi de suite, la double ren-

trera seulement dans les premières vibrations deux fois plus d'air que la simple pendant le même temps; la triple seulement trois fois davantage, la quadruple seulement quatre fois plus que la simple, & ainsi de suite. Donc les vitesses de toutes ces cordes étant d'ailleurs regardées comme égales & uniformes à cause de la petitesse du trajet, comme on a fait cy-dessus, l'air opposera une résistance double à la corde double, une triple à la

84 . MERCURIE

triple, une quadruple à la quadruple, & ainsi des autres; ce qui de ce costé devra faire une diminution de vibrations égale dans chacune de ces cordes en mesme temps. Mais d'un autre costé la corde deux fois plus courte rencontre deux fois l'air à contre sens pendant ses deux vibrations, au lieu que la double ne le rencontre qu'une; la corde trois fois plus courte le rencontre trois fois contre la triple une; celle qui est quatre fois plus

courte le rencontre quatre fois contre la quadruple une seulement; ces oppositions ou chocs de front se faisant à chaque retour de corde, & le nombre des retours estant égal au nombre des vibrations. C'est pourquoy tout compensé l'air opposé deux fois en mesme temps plus de resistance à la corde deux fois plus petite, trois fois à celle qui est trois fois plus courte, quatre fois à la souquaduple, & ainsi de suite dans la proportion inverse

86 MERCURE

des longueurs ; d'où il suit que la proportion inverse des nombres de vibrations avec les longueurs des cordes n'a plus lieu absolument parlant dans le Plein, comme on la creu jusques icy ; mais que les petites cordes estant réglées suivant cette prétenduë proportion reciproque, seront tousjours un peu trop basses, c'est pourquoy il faudra les accourcir de quelque chose pour leur donner le nombre de vibrations desiré : c'est à dire,

que pour qu'une premiere corde égale en grosseur & en tension à une seconde fasse deux fois plus de vibrations qu'elle en mesme temps, il la faudra tenir plus courte que la moitié de la plus grande de quelque chose, comme d'environ $\frac{1}{100}$ de la plus longue corde, & pour les autres rapports à proportion, ce que j'ay experimenté sur toutes sortes de cordes & de proportions en toutes sortes de temps, & dont je pourray donner quelque

88 MERCURE

jour une table ; mais il n'est pas aisé au reste de fixer ces accourcissements à cause que les différents estats de l'air y apportent des changements tres-sensibles ; de sorte qu'un claveffin accordé pendant un temps serain , se desaccorde comme de luy - mesme par un temps humide , & se raccorde ensuite de luy mesme quand le temps devient sec , ou lors qu'on l'approche du feu ; ou si le feu ou le temps sec l'a fait desaccorder , le temps humide le

le restablit; ce qu'on peut fort bien expliquer par le plus ou le moins de résistance que l'air fait aux petites cordes, à proportion qu'il est plus épais ou plus léger. Voicy donc desja deux especes de Paradoxes de musique éclaircis, nous déduirons les autres en leur lieu. Au reste ce que nous venons d'establis pour les cordes, doit s'entendre aussi des anches, des timbres, des regales, & autres instrumens de musique.

Avril 1713.

H

*Des Consonances & des Dis-
sonances en general.*

III. C'a esté de tout temps une question des plus celebres de la Musique de sçavoir quelles sont les Consonances & les Dissonances & leur degré d'harmonie ou de douceur; car tous les Anciens au dessus de six cents ans environ, n'ont reconnu pour Consonances que l'unisson, l'octave, la quinte & la quarte avec leurs repliques, sçavoir la 15. 22. &c.

GALANT. 91

la 12. 19. &c. jusques là que les Pythagoriciens ont pris les répliques de la quarte, sçavoir l'11. la 18. &c. pour des Dissonances, quoy qu'ils ayent réglé toute leur musique sur la quarte : au lieu que tous les Musiciens modernes reconnoissent non seulement la quarte & ses repliques pour des Consonances en les considerant toutes seules ; mais ils y adjoustant encore les tierces majeures & mineures, les sextes majeures & mineures, & quelques - uns

mesme la septième moyen-
ne (la sol) ce qui fait voir
que la finesse de l'oreille,
l'habitude & le goust ont
autant de part au jugement
des Consonances, que la
raison & le jugement. Car
si l'on considere première-
ment l'unisson, on trouve-
ra que les fremissements
des deux corps qui le pro-
duisent, sont parfaitement
isocrones ou d'égale durée,
& que s'estant une fois ac-
cordez à commencer en-
semble, ils continuent tous-
jours de commencer & de

finir en mesme temps , ce qui renferme une uniformité parfaite. De plus si l'on pince seulement une de deux cordes à l'unisson, on verra l'autre qui estoit en repos tressaillir tres-sensiblement ; ce qui deviendra encore plus sensible si l'on entortille autour un petit bout de corde à boyau fort leger , & fort lasche ; d'où l'on doit conclure que les unissons fortifient les sons. Voilà deux fortes raisons pour donner la préférence à l'unisson sur toutes

les autres Consonances. Ce n'est pas cependant celle qui fait le plus de plaisir ; parce que l'oreille cherche aussi de la variété. On ne peut donc pas établir en general que les intervalles dont les exposants sont les plus simples, sont les plus agreables, ainsi deux vibrations contre une en mesme temps, feront plus de plaisir qu'une seule contre une seule ; parce que ces vibrations s'accordent de deux coups en deux coups, à frapper ensemble le chassis

GALANT. 95

de l'oreille d'un coup plus fort, & forment par ce moyen une ritmique ou batterie composée de temps égaux à la verité, mais qui renferment un coup fort & un foible tour à tour. c'est pourquoy cette ritmique joignant également la variété & l'uniformité, fait plus de plaisir que l'unisson qui n'a que l'uniformité sans variété, quoy qu'une corde à l'octave d'une autre en repos la fasse moins fremir que si elles estoient à l'unisson. Si quelqu'un

préferre la diversité à l'uniformité, il trouvera encore plus de douceur dans une ritmique qui battra trois corps contre deux en mesme temps, parce qu'elle contient perpetuellement trois coups de suite égaux en force, & un quatrième plus fort du double; de plus les quatre temps ou intervalles se partagent en deux moitez toutes égales & contraires; car le premier vaut deux moments, le second un; le troisième un, & le quatrième deux, ce qui joint

GALANT. 97

joint trois varietez avec
deux uniformitez , ce que
j'exprime par ces nombres
(2. 1. 1. 2.) On peut ce-
pendant asseurer en gene-
ral , que la ritmique la plus
confuse est la plus defa-
gréable. Or elle devient
confuse lorsqu'il y a une
trop grande multitude de
coups égaux & tres-promts
contre un , comme 10. 12.
16. &c. contre un , & aussi
lorsqu'entre deux coups
forts il y a trop de varieté,
comme dans la ritmique
de neuf contre huit , dans



98 MERCURIE

laquelle les temps compris entre deux chutes ou coups forts, sont composez de (8. 1. 7. 2. 6. 3. 5. 4. 4. 5. 3. 6. 2. 7. 1. 8.) moments; au lieu que dans la ritmique de quatre contre trois, par exemple, les temps compris entre deux coups forts sont (3. 1. 2. 2. 1. 3.) moments. Or ces deux ritmiques renferment une symmetrie égale; mais la premiere offre à l'esprit beaucoup plus de confusion, ainsi est-elle bien moins agréable à l'oreille. D'où je conclus que

GALANT. 99

le plus court & le plus seur
moyen pour juger de l'a-
grément des Consonan-
ces, c'est de marquer leur
ritmique sur une mesme
ligne droite, divisée, par
exemple, en douze parties
égales, pour la ritmique de
quatre contre trois, & pour
les autres à proportion, en-
tre lesquelles parties on dis-
tinguera ses quatre quarts
par une ligne droite, par
exemple, & ses trois tiers
par une ligne ondée; alors
cette ligne ainsi distinguée
présentera par les yeux à

100 MERCURIE

l'esprit la nature de cette
Consonance, & on pourra
se l'imprimer aussi par l'o-
reille, si l'on s'accoustume
à frapper sur une table ou
autre corps dur les coups,
& les tems marquez & dis-
tinguez par ces deux sortes
de lignes, à peu près com-
me on apprend à battre
du tambour, des castagnet-
tes, des timbales, du daire
& autres instruments de
percussion; car par ce mo-
yen l'esprit, le goust, &
l'habitude, auront chacun
leur part au jugement des

Consonances & des Dis-
sonances. On pourra par
la mesme methode compa-
rer des accords composez
de trois sons , Ut mi sol ,
Ut sol ut , Ut fa la , &c. ou
de quatre ou d'un plus
grand nombre , & par là
se satisfaire autant qu'il est
possible sur un pareil sujet.

C'est sur ces principes, &
sur une experience de plus
de vingt cinq ans que je
vais expliquer les noms, la
nature & la perfection des
Consonances , pour passer
ensuite aux Dissonances

102 MERCURIE

les plus usitées, le nombre
des autres estant infini.
Et pour abreger cet exa-
men, & le rendre le moins
ennuyeux qu'il est possible,
je traiteray dans un mes-
me article d'une Conso-
nance, de son comple-
ment, c'est-à-dire, de celle
qui accomplit l'octave
avec elle, & de ses repli-
ques. On entend ordinai-
rement par une octave
une suite de huit sons, &
par la replique d'une Con-
sonance ou Dissonance la
mesme Consonance ou

Dissonance augmentée
d'une octave; par la dupli-
que la même Cōsonance ou
Dissonance augmentée de
deux octaves, & ainsi des
autres. Je crois qu'il est
aussi fort à propos de met-
tre icy une suite de nombre
dont nous nous servons
souvent pour expliquer les
intervalles des sons & les
comparer entre eux, afin
d'épargner au lecteur la
peine de faire des opera-
tions d'arithmetique en-
nuyeuses. Ces nombres sont
72. (80. 81.) 90. 96. 108. 120.

104 MERCURIE

145. 144. que l'on peut continuer à souhait, en doublant seulement les premiers comme le dernier 144. est doublé du 1. 72. & je conseille mesme à ceux qui voudront s'avancer dans la theorie de la Musique, de les apprendre par cœur, parce qu'ils en contiennent toute la perfection.

Des Consonances. De l'Unisson, Complement, & Repliques.

Il y a peu de chose à ad-

jouster à ce que nous avons dit cy - dessus de l'unisson ; on remarquera seulement qu'un parfait unisson doit unir tellement deux sons qu'on n'en entende qu'un, sans aucun fremissement ou battement quelconque. L'unisson ne fait donc autre chose que multiplier la force des sons en laissant à chacun son caractère particulier. On peut envisager l'unisson dans toutes sortes de ritmiques, en ne divisant point par pensée tout le temps compris en

tre deux cheutes ; de sorte que plus ces cheutes seront frequentes dans une ritmique , & plus il y aura d'unissons , plus les sons seront unis & comme fondus ensemble ; & plus une corde en mouvement fera trembler celle qui est en repos ; au reste l'unisson à l'octave pour son complement & pour sa replique , comme il est aisé de le voir , & la ritmique est 1.

*De l'Octave, Complement,
& Repliques.*

V. Si l'on fait sonner ensemble deux cordes d'égale grosseur & tension, mais dont l'une soit deux fois plus courte que l'autre, un peu moins comme d'un centième environ, ce que l'oreille seule peut décider, on entendra une Consonance tres agréable, à qui l'on a donné le nom d'octave, parce qu'il se trouve dans l'usage le plus ordinaire six sons differents,

entre ses deux sons. La pluspart des peuples ont donné à ces sons les noms des premieres lettres de leurs Alphabets. (a , b , c , d , e , f , g , h) (a , d , g h , y a , y d , y g , y h .) Les Italiens & les François les ont nommez (Ut , re , mi , fa , sol , la , si , ut ,) (pa , ra , ga , so , bo , lo , do , pa) pour quelques commoditez qu'il seroit assez inutile de deduire icy. Mais comme une Consonance aussi harmonieuse que l'octave ne peut proceder que d'un rapport

de tremblements tres parfaits, le parfait ne pouvant naistre de l'imperfection, il est évident que les premiers Musiciens, soit Pythagore, soit Lycaon ou autres ont eu raison d'establiir que la ritmique de l'octave consistoit dans le rapport, du moins sensible, de deux contre un, ou de deux à un, ou si l'on veut de 144. à 72. cy dessus. Je dis sensible, car on peut eslever ou abbaisser tant soit peu un des deux sons qui forment une Consonance sans

110 MERCURIE

presque l'alterer sensiblement, à cause que la difficulté que l'air souffre à se subdiviser, oblige les sons à s'unir quand ils sont très-peu éloignez de la Consonance. Au reste l'octave unit deux sons presque aussi parfaitement que l'unisson mesme; c'est pour cela que quand quelqu'un ne sçauroit chanter à l'unisson avec un autre, dont la voix est ou trop haute ou trop basse, il ne manque presque jamais de chanter à son octave. Et dans les cœurs

GALANT. III

les voix des jeunes gens qui n'ont point encore souffert la Muance, sont toutes à l'octave, & souvent mesme à la double octave de celles des hommes faits, comme nous l'avons remarqué dans le Memoire précédent sur la voix. Il en est de mesme à l'égard des voix des femmes. C'est pour cela encore que l'on confond dans la pratique de la composition un son avec ses octaves, & que l'on ne fait point de façon d'eslever tout d'un coup le

112 MIERCURE

dessus , ou d'abbaisser la basse d'une ou de deux octaves. C'est aussi pour cela qu'on regarde les sons compris dans l'octave , comme un tout complet , & ceux qui sont au dessus ou au dessous des octaves comme de simples redites des premiers , ainsi l'octave devient par là un cercle musical qui rentre perpetuellement en luy - mesme , & qui n'a pour bornes que la difficulté de l'execution. Enfin l'octave est une Consonance si naturelle , qu'on l'entend

l'entend toujours meslée
avec le son des corps
qui ont une estenduë
suffisante comme dans le
son des grosses cloches,
des longues cordes, des
grandes tringues de fer,
&c. Ce qui ne peut prove-
nir que de ce coup qu'on
leur imprime ne scauroit
comprimer qu'une portion
de ces grands corps à la
fois, laquelle portion ve-
nant à se débander excite
ses voisines à trembler
comme elle, & celles - cy
celles qui sont encore plus

Avril 1713.

K

114 MERCURE

éloignées, jusques à ce qu'enfin le tout se soit mis dans une espece d'équilibre d'agitation, qui ne se fait jamais que quand les deux moitiés battent l'une contre l'autre. A l'égard des longues cordes que l'on tire violemment & qu'on lasche ensuite, c'est la resistance de l'air qui les divise d'abord par ondes, & leur ressort acheve le reste, comme cy-dessus. On pourroit adjouster icy que l'octave se produit encore comme d'elle-mesme dans

GALANT. 119

MORT.

du Duc d'Alençon

LE Prince dont Madame la Duchesse de Berry estoit accouchée avant terme le 26. de Mars , & auquel le Roy avoit donné le titre de Duc d'Alençon, mourut le 16. Avril âgé de 21. jour seulement. Le 17. son corps fut conduit à saint Denys , & présenté par l'Evêque de Séz premier Aumosnier de Monseigneur le Duc

120 MERCURIE

de Berry , accompagné
du Duc de S. Aignan
premier Gentilhomme de
la Chambre , & du Mar-
quis de Pompadour qui y
avoient esté envoyés par
le Roy avec vingt Pages,
le cœur fut porté aux Val-
de Grace.

On avoit promis le
Mercure passé des mémoi-
res sur les Familles de
Joyeuse & de Montholon,
on les a receus fort tard ,
on est obligé d'attendre le
mois prochain.



NOUVELLES

d'Espagne.

La Suspension d'Armes avec le Portugal a esté encore renouvelée pour quatre mois, & le Commerce a été rétabli.

On publia le 18. Mars à Madrid, la Renonciation que le Roy a faite de ses droits à la Couronne de France. Le Roy a fait envoyer cinquante mille écus

Avril 1713. L

122 MERCURE

en Biscaye, pour commencer à travailler à la construction de six Vaisseaux de guerre. Le Comte de Lexington a offert à Sa Majesté de la part de la Reine de la Grande Bretagne sa Maitresse, de lui fournir tous ceux dont il auroit besoin à son choix & à un prix tres-modique qui seroit deduit sur ce que les Anglois lui doivent par le Traité fait avec eux, pour fournir des Negres à l'Amérique Espagnole. On mande de Madrid qu'on étoit convenu avec l'Arch-

duc d'un Traité pour l'évacuation de l'Italie.

On écrit de Lisbonne que l'on renvoyoit les soldats étrangers qui servoient dans les troupes de Portugal: que plusieurs Vaisseaux étoient partis pour aller charger des blez en Barbarie, & qu'un Armateur François avoit amené & vendu à Lisbonne une prise Hollandoise chargée des Soye & d'autres Marchandises.

Les Lettres de Barcelonne portent qu'une Escadre de Vaisseaux de guerre étoit

124 MERCURIE

arrivée dans le Port, & que l'Archiduchesse s'étoit servie de cette occasion pour déclarer à la Deputation aux Magistrats de la Ville que l'Archiduc avoit esté obligé de renoncer à ses pretentions sur la Monarchie d'Espagne & par consequent d'abandonner la Catalogne; cette Declaration jointe aux plaintes des peuples du Lampourdan qui arriverent en même tems de ce qu'ils étoient abandonnez, & obligez à payer de grandes contributions aux Troupes Fran-

çoises, causa une extrême consternation, & excita un grand tumulte parmi les habitans qui affichèrent de tous costez des Pasquinades: ce qui faisant craindre à l'Archiduchesse, qu'ils ne lui perdissent le respect, elle fit menacer les principaux que s'ils ne faisoient cesser ces desordres, elle feroit venir les Troupes de France & d'Espagne qui étoient à sa disposition pour les châtier, on assure aussi qu'on parle d'envoyer au Roy une Deputation pour des pro-

126 MERCURIE

positions particulieres.

D'autres Lettres plus recentes portent qu'on y avoit publié le départ de l'Archiduchesse, qui devoit s'embarquer le 20. Mars avec ses Troupes pour passer en Italie; que les ordres avoient été donnez aux Munitio- naires Generaux de former en diligence des Magasins de farine & d'orge dans l'in- terieur de la Catalogne pour la subsistance des Troupes qui y passeront, afin d'aller prendre possession de Tarra- gone & de Barcelonne, aussi-

toft que les Allemans feront
fortis.

Nouvelles d'Allemagne.

On travaille à Vienne, aux
preparatifs pour la reception
de l'Archiduchesse qui doit
partir de Barcelonne vers la
fin du mois de Mars. On
assure que l'Archiduc est
convenu avec les Anglois, de
leur payer cent florins pour
chaque personne de la suite
de cette Princesse qu'ils
transporteront en Italie,
quarante florins pour chaque

128 MERCURIE

Cavalier, & vingt-cinq pour
chaque Fantassin.

Les lettres de Strasbourg
du 22. Mars, portent qu'un
parti des Troupes Fran-
çoises, avoit surpris &
entierement défait quatre
Compagnies de Houffars
qui alloient de Philsbourg à
Landau, dont vingt-cinq
avoient été tuez, soixante
faits prisonniers, & beau-
coup de chevaux pris, sans
autre perte que de cinq
hommes tuez & treize blef-
sez; qu'un autre parti Fran-
çois avoit défait quarante

hommes de la Garnison de
Traerbach, sur la Moselle.

Nouvelles d'Utrecht.

Les Lettres d'Utrecht
portent que le 14. Mars on
y avoit fait un Traité ou Con-
vention pour l'évacuation de
la Catalogne & pour la
neutralité de l'Italie; il con-
siste en quatorze articles qui
contiennent en substance;
que toutes les Troupes des Al-
liées sortiront de Catalogne
& des Isles de Majorque &
d'Iviça; & afin que cela se

130 MERCURIE

faſſe avec plus de promptitude
& de ſureté, il y aura par
mer & par terre en ce pays-là
une Suspension qui com-
mencera quinze jours après
qu'on y aura eu connoiſſance
de cette Convention: le jour
que la Suspension commen-
cera, la Puiffance qui doit
faire l'évacuation, remettra
à ſon choix, à l'autre, Bar-
celone ou Tarragone, la
Suspension durera juſqu'à ce
que la Cour qui reſide en
Catalogne ait eſté transpor-
tée en Italie avec ceux qui
la voudront ſuivre de quel-

que Nation & condition
qu'ils soient, avec les
Troupes & leurs effets; &
comme le transport ne peut
pas se faire en une fois,
ceux qui resteront demeure-
ront en sureté dans des lieux
commodes, à condition de
remettre à l'autre Puissance
les endroits qu'ils occu-
pent à mesure qu'ils en
sortiront. Le transport com-
mencera le plustost qu'il se
pourra, & le Commandant
de la Flote Angloise le de-
terminera, après en avoir
conferé avec les Commis-

132 MERCURIE

faïres des deux partis. La Cour, sa suite, ses Troupes & leurs effets passeront en toute sùreté en Italie à la reserve des canons & instrumens de guerre qui se sont trouvez sur les lieux quand ils ont esté occupez, & de ceux qui seront marquez aux armes de France; & si les Vaisseaux estoient obligez de les relascher dans les Ports de France, on leur donnera toute sorte d'assistance. On n'arresterá personne pour dettes, mais des Commissaires les regleront, & les

ostages qu'on laissera pour leur seureté. Les malades & les blesez resteront, & pourront s'en aller par mer ou par terre avec des Passeports qu'on leur accordera. Tous les prisonniers faits dans la guerre d'Espagne seront rendus de part & d'autre. Les Commandants des deux partis regleront tout ce qui concerne, la seureté, le sejour, & la commodité de la Cour & des troupes. Lorsque l'évacuation commencera, on accordera & publiera une ample amnistie, en faveur

134 MERCURIE

des peuples de Catalogne & des Isles de Mayorque & d'Iviça, moyennant laquelle ils ne pourront estre recherchez sur ce qui s'est passé, à l'occasion de la presente guerre. A l'égard des Privileges des Catalans & des habitans des deux Isles, on est convenu de remettre cette affaire à la conclusion de la Paix, la Reine de la Grande Bretagne ayant déclaré & le Roy Tres-Chretien fait declarer par ses Plenipotentiaires, qu'ils y employeroient leurs bons offices les plus efficaces. On

a pris une pareille resolution
touchant la conservation des
biens, benefices, charges,
pensions & autres avantages
des Espagnols, des Italiens
& des Flamans, qui ont suivi
l'un des deux partis, & qui
voudront encore y demeu-
rer. On est encore convenu
avec le concours du Duc de
Savoie, qu'il y aura une sus-
pension d'armes par mer &
par terre, dans toute l'Italie
dans les Isles de la mer Me-
tterrannée : que pendant la
suspension, toutes les contri-
butions militaires cesseront

136 MERCURIE

dans les Etats du Duc de Savoye possédez par la France, où l'on se contentera des revenus ordinaires: que les mêmes conditions seront observées dans les Provinces de France voisines des Etats du Duc de Savoye, & que le commerce sera restabli durant la suspension. Les choses demeureront en Italie en l'estat où elles sont, & on remet à les regler à la conclusion de la Paix. Sa Majesté Britanique veut bien sur l'assurance que le Roy Tres-Chrestien luy a donnée

pour lui & ses Alliez, se rendre garant que la presente Convention qui aura la force d'un Traité solennel, sera observée dans tous ses points. La presente Convention sera ratifiée, & les ratifications eschangées à Utrecht, dans quatre semaines.

Nouvelles de Hambourg.

Les Troupes Danoises qui reviennent des Pays-bas sont arrivées dans le Duché de Bremen, où elles se rafraî-

Avril 1713.

M

138 MERCURE

chissent, elles doivent bientôt passer l'Elbe pour aller camper du costé de Lubek, afin de s'opposer à la diversion que les Suedois pourroient entreprendre de ce costé là, avec les renforts qu'ils attendent de Suede en Pomeranie. Le General Steinbok fait fortifier les retranchements qu'il a fait faire à Gardingas, ou il est campé, il les a fait garnir de palissades & de plusieurs grosses pieces de Canon. Les Moscovites ont tâché d'occuper quelque postes avantageux pour cou-

per la communication entre la Cavalerie Suedoise & l'Infanterie ; mais ils ont esté repoussez avec perte ; ils continuent à faire des Ponts sur les Marais , les Canaux , & les Fossez , pour s'approcher de Tommingen , afin de le Bombarder. Les Suedois de leur costé prennent toutes les precautions possibles pour empêcher l'effet du Bombardement. Cependant le Roy de Dannemarck met les Duchez de Holstein , & de Sleswick , sous contribution , & la Ville de Husum a esté

Mij

140 MERCURE

obligée de payé huit mil écus. Les Habitans de la Ville de Gottorp n'ont pu encore convenir de la somme qu'on leur demande, & ils craignent d'y estre forcez par execution militaire. On assure que le Comte de Steinbock a fait quelques propositions au Roy de Dannemarck pour une Suspension d'Armes. Le Colonel Meyer Danois, qui avoit esté détaché avec un Corps de Troupes pour occuper l'Isle de Heilighlandt, y a débarqué & il espere en chasser les Suedois qui s'y sont

retranchez en leur coupant les vivres.

Les Lettres de Coppenhague portent que le Comte Amiral Thomsen avoit fait voile avec une Escadre de Fregattes pour croiser & empêcher le transport des Troupes que les Suedois preparent à Gottenbourg , & qu'on travailloit en diligence à équiper la Flote Danoise. D'autres Lettres de Wismar du 28. Mars portent qu'un parti de la Garnison en avoit défait un Moscovite composé d'un Lieutenant , & de vingt-cinq

Cavaliers dont neuf avoient esté tuez , & le Lieutenant qui les Commandoit avec les quinze autres amenez prisonniers : qu'on attendoit de jour en jour un renfort de Suede que quelques Fregates Danoises , parmi lesquelles il y en avoit une qui portoit Pavillon Moscovite , croisoient devant Stralzund, pour empêcher qu'aucun Bâtiment put y entrer ni en sortir.

On écrit de Varsovie que quelques Officiers Turcs & Tartares ennemis du Roy de Suede , qu'on croit avoir été

gagnez voulurent le contraindre à partir avec une escorte trop foible pour le mettre en sûreté. Il fut en mesme temps averti que ces Officiers vouloient le livrer à ceux qui les avoient gagnez. Ces avis l'obligerent à se retirer à Warnitza, où il avoit fait bastir une maison, autour de laquelle il fit faire des retranchements. On le pressa de retourner à Bender, pour se preparer à partir. Mais il le refusa; disant qu'il vouloit attendre la réponse du Grand Seigneur, auquel

144 MERCURE

il avoit écrit. Ils resolurent de l'attaquer avec un grand nombre de Troupes. Le combat commença le 11. Février vers les dix heures du matin; ce Prince donna des marques d'une valeur extraordinaire; mais les retranchemens ayant été forcez il se retira dans sa maison, où il continua de se deffendre jusqu'à ce que le feu y ayant été éteint, il fut obligé de se rendre, ayant reçu deux ou trois bleffures. Il fut conduit à Bender, où il fut tres bien reçu par le Seraskier & par le
le

le Kan des Tartares, qui selon
les apparances avoient été
trompez par quelque ordre
surpris, ou supposé du Grand
Seigneur, auquel le Seraskier
avoit envoyé un Courier,
pour lui rendre compte de ce
qui s'étoit passé. On assure
que le Roy de Suede avoit été
envoyé à Andrinople avec
une escorte, accompagné de
ses deux Secretaires d'Etat,
de deux Generaux, &
de quarante autres de ses
gens, que l'on rassembloit
tous les Suedois & Polonois
faits prisonniers, qui étoient

Avril 1713.

N

146 MÉR CURIE

bien traitez: que cet événement n'avoit rien changé aux dispositions des Turcs pour faire la guerre aux Moscovites: que le Hospodar de Valaquie avoit ordre de fournir mille chariots, & celui de Moldavie deux mille; & que le Sultan devoit partir d'Andrinople à la fin de Mars ou au commencement d'Avril pour se rendre à Baba & à Isacki vers l'embouchure du Danube.

On mande de Berlin que l'Electeur de Brandebourg fait de grands changemens

dans la Cour, & parmi les Officiers, qu'il a fait Maréchaux de Camp Generaux le Comte de Lothum & un Prince de Holstein, outre les deux faits par le feu Electeur; que de douze Chambellans qu'il y avoit, il n'en retient que quatre; qu'il a diminué les appointemens de ses Ministres dans les Cours Etrangères; & on dit qu'au lieu d'Envoyez il ne veut plus y avoir que des Residents. On assure même qu'il veut faire donner à loüage ou à ferme toutes les maisons de

Nij

148 MERCURIE

plaisance excepté Oranjen-
bourg, Potzdam, Coponik,
Wilsterhausen & celle de
Charlottenbourg qui est des-
tinée pour l'Electrice; qu'il
a écrit de sa main au Presi-
dent Dankelman qui avoit
été disgracié par le feu Elec-
teur, & l'a déclaré son pre-
mier Ministre; qu'il luy a
fait rendre tous ses biens
confisquez durant sa dis-
grace, & qu'il a voulu le
charger de la Direction de
toutes les principales affaires.
mais qu'il s'est excusé de l'ac-
cepter, promettant nean-

GALANT. 149

moins de le servir de tout son
pouvoir de ses Conseils dans
tout ce qu'il lui ordonneroit.

M O R T S.

Dame Charlotte Magde-
laine Pasquier de Franclieu des
Bergeries, femme de Messire
François de Crussol, Comte
d'Uzés, est morte en couche
le 13. Mars âgée de 38. ans,
elle étoit veuve de Monsieur
Hamelin, Fermier General.
Monsieur le Comte d'Uzés
est frere de Monsieur le Duc
d'Uzés Pair de France, cette

N iij

150 MERCURE

Maison est tres-ancienne & connue sous le nom de Crusol, qui nous a donné sept Ducs & Pairs de France, depuis l'Erection qui en fut faite par le Roy Charles IX. en 1567. & Pair en 1572. l'ancienneté de cette Erection fait qu'il est premier Pair de France, étant le plus ancien de tous les Pairs de France, & en cette qualité il a la premiere place des Pairs au Parlement après les six premiers Pairs Ecclesiastiques. Ils ont pris la qualité de Vicomte, puis Ducs d'U-

GALANT. 151

zés depuis l'Alliance que Jacques de Crussol grand Pannetier de France cinquième ayeul de Monsieur le Duc d'Uzés fit avec Simonne d'Uzés, fille unique & heritiere de Jean Vicomte d'Uzés, & de Gillette de Precigny; ils ont des Alliances des plus considerables, comme sont celles de Pagan, Poictiers, Lastil, Levy Florenfac, Uzés, Galliot de Genouillac, Clermont Tonnerre, Eberard, Saint Sulpice, Apcher, Sainte Maure, Montaufier, Grimaldy, Monaco

152 MERCURIE

& quantité d'autres tres-
considerables.

Dame Catherine Rougé,
femme de feu François de
Crequy, Marquis de Marines,
Maréchal de France mourut
à Paris le 5^e Avril 1713.
âgée de 70 ans. Elle étoit fille
de Jacques Rougé, Seigneur
du Plessis-Belliere, Lieute-
nant General des Armées du
Roy, qui mourut en 1654.
& de Susanne de Bruc; elle
eut de son mariage François-
Joseph Marquis de Crequy,
Lieutenant General des Ar-
mées du Roy, tué en Italie,

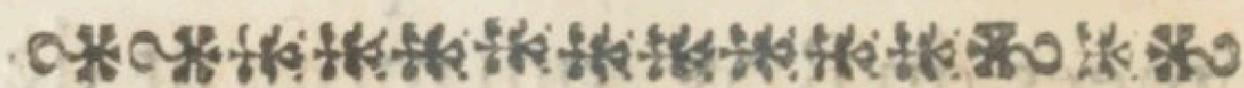
G. A. L. A. N. T. 153

au combat de Luzarra le 13.
Aoust 1702. sans laisser de
posterité d'Anne Charlotte
d'Aumont, & Nicolas-
Charles-François de Crequy
Marquis de Blainville, Co-
lonel du Regiment d'Anjou
Maréchal des Camps & Ar-
mées du Roy, qui mourut de
maladie à Tournay le 16 Mars
1696. sans Alliance, ainsi Ma-
damela Maréchale de Crequy
n'a point de posterité vivante.

La Maison de Rougé est
tres ancienne, alliée à quan-
tité de Maisons tres confide-
rables, comme sont celles

compagnie

154 MERCURE
de la Tour Landry, Beau-
manoir, Lavardin (par la-
quelle ils sont allée à celle
de Rohan) Chasteau-Giron
Tournemine, du Perier,
Comtes de Quintin, Rieux,
& quantité d'autres.



P A R O D I E
sur l'Egnime qui à pour
mot *la Râpe à Tabac.*

*De deux differentes
matieres
La Râpe a le Corps
composé*

GALANT. 155

De cruelles dents herissé
L'une d'Acier brise les
pierres

L'autre suivant & le
goût & le chois

Est de quelque métal ou
bois.

Mille trous font ses yeux
dont elle ne voit goutte

Mais pour suivre sa route
Qu'en à t-elle besoin?

Reduire en poudre est tout
leur soin

Le Tabac son associé

Sert à conduire son ménage

156 MERCURE

Pour l'odorat d'util usage
Avec elle il fait de moitié
De ses travaux & de ses
peines.

Mais, Cruelle, quand
tu t'en fers

Le clinquant sont les
cloux, ses fers

Cordons ficelles sont ses
chaines

Que tu ne lui romps qu'à
mesure

Que l'on voit par tes soins
deperir sa figure.

S'il ne peut rien sans toy
tu ne peus rien sans !

GALANT. 157

Un bâton de Tabac pour
toy c'est un mary
Dont tu finis bien-tost la
trame

Quand il n'a que toi pour
sa femme

Tu n'es guères veuve
longtemps

Et quoy que rude, & mal
faisante

Que tes premiers époux
de toi soient peu contents

Un autre bien-tost se
presente

Pour se froter contre tes
dents

158 MERCURE

Si tes autres Sœurs
occupées

Au Sucre, à la Muscade
emplois friands &
doux

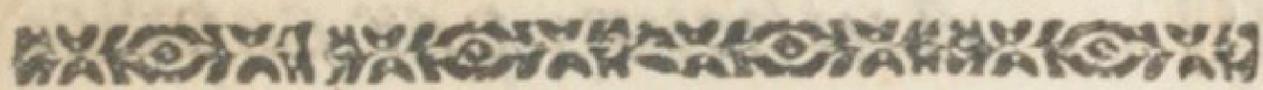
Font tant les petites
sucrées

Et sont faites pour d'autres
gouts

Tu Griquoise avec tes
époux

Et sans les envier tu vois
leurs destinées.





Parodie de la seconde
Enigme, dont le
mot est le Zero.

*Des Arabes jadis,
Zero, tu pris naissance
Avec toi plus d'un chiffre,
y vit aussi le jour
Sans pieds, teste, ny bras
tu n'est que ventre &
pense*

*Tout rond dans ta figure,
& pourtant fait au
tour.*

160 MERCURE

Tes Auteurs par caprice
en faisant le partage
Que les Chiffres ont eû
n'oublièrent que toy
Mais malgré cette injuste
loy

Tu te peux bien vanter
de l'avantage

D'augmenter à chacun de
dix fois tout leur bien
C'est mesme là ton seul
usage.

Tu n'aime point le lieu
d'honneur,

Paroissant à leur teste ; on
te voit sans valeur

A leur suite tu fais
merveilles

T'y mettre ou t'en oster
n'est point indifferent,

Il n'est point richesses
pareilles

A celles que dans un
instant

Avec un Zero l'on
assemble,

Mais mal'heureux, qui
te ressemble.



Par le Chevalier inconnu, de la
ruë Pot-de-fer,

Avril 1713.

Q

GALANT. 163

Mon corps entier en
France a deux tiers
en Afrique

Ma teste n'a jamais rien
entrepris en vain

Sans elle en moi tout est
divin

Je suis assez propre au
rustique

Quand on me veut oster
le cœur

Qu'a vû plus d'une fois
renaitre le Lecteur

Dans mon être simple &
phisque

Oij

164 MERCURE

Je suis propre à la chair
aussi-bien qu'au poisson

Mais si par hazard on
s'applique

A me prendre d'autre
façon

Avec mon humeur
phlegmatique

Je puis sans nul effort
perdre plus d'un Gascon.



GALANT. 165

Dame Jeanne de Monchy
veuve de Louis de Mailly
premier du nom est morte
le 13. Avril 1705. âgée
de 80 ans, elle étoit
fille de Bertrand Andrie de
Monchy, Marquis de Nesle
& de Magdelaine de Laval-
aux Epaulles. Elle fut mariée
par Contrat du 29. Avril
1630.

La Maison de Monchy
est tres-ancienne & illustre
de Picardie, connue depuis
Henry Seigneur de Monchy
qui vivoit dans le douzième
siècle, divisée en plusieurs

166 M ERGURIE

branches. La premiere est celle de Montcavrel, dont cette Dame étoit sortie; la seconde celle d'Hoquincour de laquelle étoit le Maréchal d'Hoquincour & grand Prevost de l'Hostel qui fut tué le 3 Juin 1658; la troisiéme celle des Seigneurs d'Inquesen sortie de Jean de Monchy Seigneur de Montcavrel, & d'Anne Picard; la quatrième celle de Caveron, & d'Hennerieux; la cinquiéme celle de Senarpont; la sixième celle de Moimont, dans toutes lesquelles bran-

ches il y a eu des Seigneurs
de tres-grande distinction,
& des alliances tres-illustres,
comme sont celles de Mont-
cavrel, de Lannoy, Picard,
Ailly, Devaux-d'Hoquin-
court, de Balsac, d'En-
tragues, de Bourbon-Ru-
bempuré, Laval aux Epaulles,
trois fois dans la Maison de
Mailly, parce que Jean-
Baptiste de Monchy Marquis
de Montcavrel frere de
Jeanne de Monchy Marquise
de Mailly, qui donne lieu à
cet article avoir épousé
Claude de Mailly fille de

168 MERCURE

René troisième Marquis de Mailly, & de Marguerite de Monchy, fille de Jean Marquis de Montcavrel & de Marguerite de Bourbon Rubempré, lequel Jean-Baptiste Marquis de Montcavrel, frere de la Dame qui vient de mourir étoit fils de Magdelaine de la Val aux Epaulles, qui épousa en secondes nôces René troisième Marquis de Mailly, qui donna sa fille du premier lit, au fils de sa seconde femme, ainsi on voit par cette triple alliance que la Maison de Monchy & celle

celles de Mailly étoient alliez
tres étroitement, outre ces
alliances ils en ont encore eu
avec Gouffier, Bonnivet, du
Chastelet, Rouxel de Meda-
vy, Estampes, Valancey,
Molé de Juslanvigny, &
quantité d'autres tres confi-
derables. Madame la Mar-
quise de Mailly a veu de son
vivant sa posterité tres-re-
plendissante, voyant deux
de ses fils Chefs de deux
branches de la maison de
Mailly. Monsieur l'Evêque
Lavaur qui vient de mourir,
Monsieur l'Archevêque d'Ar-

Avril 1713.

P

170 MERCURE

les, à present Archevesque
de Reims, & plusieurs filles
dont une Marie Louise
Magdelaine de Mailly femme
de René, quatrième Marquis
de Mailly son cousin du
deuxième au troisième degré,
ses deux fils qui ont fait
branche sont ; Louis de
Mailly Marquis de Nesle qui
a épousé en 1687. Marie de
Coligny, fille de Jean Comte
de la Mothe - Saint Jean de
la maison de Coligny -
Chastillon, dont nous avons
eu des Maréchaux & Ami-
raux de France. De luy est

forti Monsieur le Marquis de Nefle, & Dame Charlotte de Mailly qui époufa en 1671. le Prince Emanuel de Naffau Siegen; le fecond fils de Madame de Mailly eft Louis de Comte de Mailly qui époufa Dame Marie - Anne de Sainte Hermine qui a nombre d'enfans, & entre autres Madame Françoife de Mailly époufe de Monsieur le Marquis de la Vrilliere Secretaire d'Etat, & Madame la Marquife de Polignac.

Le Roy a nommé pour Successeur de Monsieur le

172 MERCURE

Cardinal de Janson a l'Evêché de Beauvais Monsieur l'Abbé de Saint Aignan, frere de Monsieur le Duc de Beauvilliers, & fils du second lit de feu Monsieur le Duc de Saint Aignan, Pair de France, & de Dame Marie Françoise de Heré de Rancé. Beauvilliers est une maison ancienne de Berry, dont étoit Jean de Beauvilliers qui épousa en 1428. Alix d'Estouteville par cette alliance; on peut voir en que le estime étoit dans ce temps la maison de Beauvilliers.

Merry de Beauvilliers Baron de la Ferté, s'allia avec Jacqueline d'Estampes, & sa sœur Marguerite épousa Robert d'Estampes Marquis de Salabris. Merry épousa en seconde nôces Louise de Husson Dame de Saint Aignan de laquelle il eut beaucoup d'enfans, René Comte de Saint Aignan continua la posterité, trois de ses filles furent alliées, l'une à Jean du Bec Marquis de Vardes; une à François de Beauvau, de la branche du Vivant; & une

174 MERCURE

à René Taveau Baron de
Mortemer. De René il ne
sortit qu'un fils, Claude de
Beauvilliers Comte de Saint
Aignan qui épousa Renée
Rabon fille de Jean Seigneur
de la Bourdaisiere; il eut plu-
sieurs enfans, entr'autres
Honorat de Beauvilliers
Comte de Saint Aignan, qui
épousa Jacqueline de la Gran-
ge fille de François Seigneur
de Montigny Maréchal de
France; il a esté Pere de Fran-
çois de Beauvilliers premier
Duc de Saint Aignan, pere
de Monsieur le Duc de Beau-

GAILLANT. 175

villiers, de Monsieur le Duc de Saint Aignan, de Monsieur l'Evêque de Beauvais & de quantité d'autres enfans. Une sœur de François Duc du Saint Aignan épousa en 1629. Hippolite de Bethune Comte de Selles, Chevalier des Ordres; de laquelle est sorti la branche des Comtes de Bethune & de Charost.

Sa Majesté a aussi donné l'Abbaye de Marchiennes au Cardinal Ottoboni.

L'Abbaye de S. Pierre de Corbie, vaccante par le décès

P iiij

176 MIERCURE

de Monsieur le Cardinal de Janson au Cardinal de Polignac. Ce Prelat s'est fait distinguer par les grandes negociations dont il a esté employé par sa Majesté, & dans toutes lesquels ils s'est toujourns acquité avec gloire, la maison de cet illustre Prelat est des plus anciennes & des plus illustres, étant de la maison de Chalencón qui a pris le nom de Polignac depuis que cette maison est fonduë par un Mariage dans celle de Chalencón. Il est fils de Louis Armand Vicomte

GALANT. 177

de Polignac Marquis de Chalencçon Chevalier des Ordres du Roy, & d'Isabelle Esprit de la Baume sœur du Maréchal de Montrevel, & frere de Monsieur le Marquis de Polignac qui a épousé en premiere nôces Marie - Anne de Rambures, & en seconde nôces Françoise de Mailly
On parlera plus au long le mois prochain de la maison de Polignac.

MORTS.

Messire Charles Marquis de Sevigné, Seigneur des

178 MERCURE

Rochers, &c. Lieutenant
General pour le Roy de la
Ville & Comté de Nantes,
mourut le 27. Mars 1713.

Dame Charlotte Rolland,
épouse de Messire Nicolas de
Paris, Seigneur du Pasquier,
Conseiller au Parlement
mourut le premier Avril
1713.

Dame Eleonore de Tuf-
seau Baronne de Sautour,
veuve de Messire Achilles
Eleonor de Fresnoy, Cheva-
lier, Marquis de Fresnoy,
Seigneur de Neüilly en-Teil,
&c. Maréchal des Camps &

GALANT. 179

Armées du Roy, mourut le
4. Avril âgé de 83. ans.

Messire Nicolas Bourré,
Prestre, Docteur & Doyen
de la Faculté de Theologie
de Paris, mourut le 10. Avril
âgé de

Messire Jean Antoine
d'Hervart, Chevalier, Sei-
gneur de Bois-le-Vicomte,
Mitry, &c. mourut le 11.
Avril.

Messire Robert Bruneau,
Conseiller de la Grande
Chambre, mourut le 16.
Avril.

Dame Marguerite Fran-

180 MERCURIE

çoise de la Porte, épouse de
Messire Jean Nicolas de
Pleure, Seigneur de Romilly
Conseiller au Parlement,
mourut le 15. Avril.

Dame Claude Magdelaine
Habert de Montmor, veuve
de Messire Bernard de Rieu,
premier Maistre d'Hostel or-
dinaire du Roy, mourut le
19. Avril en sa cinquante-
neuvième année.

Messire Jean François
Felix Arnaud de Pomponne
est mort le vingt-deuxième
Avril en sa dixième année;
il est fils unique de Messire

Augustin Arnaud Marquis
de Pomponne, & de Dame
Constance de Huville,
Paloiseau, & neveu de Mon-
sieur l'Abbé de Pomponne
Conseiller d'Etat, & de Ma-
dame de Torcy.

La famille d'Arnaud de
Pomponne vient d'Au-
vergne, alliée à celles de
Barjot, du Bourg dont un
Chancelier de France, Forget
dont un Secrétaire d'Etat,
Mation, fille de l'Avocat
general Marion, de la Brode-
rie & l'Avocat, qui sont les
alliances de la ligne directe

182 MERCURE

depuis Henry Arnaud Gouverneur de la Ville d'Herment en basse Auvergne. Ils ont eu des hommes de grande érudition & entr'autres le fameux Antoine Arnaud Docteur de Sorbonne, illustre par son érudition & par ses œuvres qui mourut en 1694. lequel étoit le vingtième enfant d'Antoine Arnaud deuxième du nom Avocat en Parlement si fameux que le Roy Henry IV. vint exprés pour l'entendre plaider & le fit Conseiller d'Etat, & de Catherine Marion qui

GAILLANT. 183

eut encore un 22^e enfant.
De ce mariage vint aussi
Henry Arnaud Evêque
d'Angers qui mourut en
1692, six de ses filles furent
Religieuses à Port-Royal
des Champs, dont l'une nom-
mée Angelique y fut Abbessè
& Catherine Marion sa mere
étante veuve se retira auprès
de sa fille, s'y fit Religieuse
& y mourut; on peut dire
que tous les descendants de
cette famille se sont toujouis
fait distinguer tant par leur
vertu, leur merite leurs em-
plois & leur érudition.

R E L A T I O N

*envoyée à M^r Rigaud par
un de ses amis qui est à
Cadix du 21. Février 1713.*

VOicy un fait que vous
n'avez jamais veu, ny
ouï parler. L'Hostesse où je
loge actuellement, a chez
elle une petite Nièce, belle
& blonde de l'âge de six ans;
elle a les yeux du plus bel
outremer qui se voye, sur
lequel sont marquées toutes
les Lettres de l'Alphabeth
d'un petit filet blanc, en

Caractères Italiques, toutes rangées, le bas des Lettres au centre de la Prunelle, distinctes les unes des autres, & formées d'une justesse telle que vostre Pinceau le pourroit faire.

L'Alphabet Espagnol, n'a que vingt-trois Lettres; la nature pour les distinguer des nostres en a mis douze sur la prunelle de l'œil droit, & onze sur celle de l'œil gauche.

Mais comme les distances des Lettres sont également observées, ainsi que les

Avril 1713.

Q

136 MERCURIE

grosseurs ; il resteroit la place d'une Lettre dans la prunelle gauche ; si cet excellent Artiste ne l'avoit rempli d'une espee de petite rose ou ornement, tel approchant qu'il y en a autour de la Monnoye en France ; quand les mots qu'on y met ne remplissent pas le cercle de la piece, & ces yeux là son fort bons & forts sains propres & disposez à tres-bien faire leur métier dans la suite. L'indolence des Espagnols ne leur laisse pas faire attention à cet espee de

prodige, en sorte que ses yeux là ne les émouvent pas plus que les autres à l'ordinaire : cependant je les crois dignes de toute l'attention, non de Messieurs de l'Académie des Inscriptions, car la fille est moderne, & il ne leur faut que des Médailles du plus antique; mais de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, qui ont pour objet principal, toutes les parties de la Philosophie.

Quoique ce phénomène soit très-singulier dans la nature

188 MERGURIE

il ne laisse pas d'y en avoir
eu d'aussi extraordinaires &
tres avertes dans les journaux,
&c.

Une Poule fait un œuf,
lequel estant cassé dans le
mesme tems il en sort un
petit Canard qui crie hanne-
manus, attribuë cela à l'ima-
gination de la Poule & pré-
tend que cette imagination
peut tout pourvu que les or-
ganes sur lesquels elle agit
ne soient point corrompus
le poulet avec une teste
d'Epervier. Le Soleil peint
dans un œuf &c. sont pareil-

GALANT. 189

lement effets de l'imagina-
tion dont l'effet prouveroit
que les semences ne sont
point absolument determi-
nées à certaine espece. Il
croit que les petits serpents
trouvez dans un œuf pro-
venoient de la semence de
Serpent qu'avale la Poule
gourmande.

*Copie de la Lettre de Monsieur
le Lieutenant General de
Spaar, à Monsieur le Comte
de Veling, dattée de Bender le
16^e Mars 1713.*

J'ay rendu compte à

190 MERCURIE

Vostre Excellence dans ma
derniere, dattée du 25. Fé-
vrier, de la situation broüil-
lée de nos affaires en ce païs-
cy; je m'y raporte, &
supplie Vostre Excellence,
de vouloir bien avoir soin
que nos Lettres de Change
soient honorées en attendant
le secours que nous attendons
incessamment d'Andrinople
dont nous avons reçu aujour-
d'huy un Exprés de nostre
Roy, qui est Dieu-mercy en
bonne santé, & qui nous
fait mander que le Grand
Seigneur ayant ordonné au

General Poniatofski d'aller au devant de Sa Majesté, avec une nombreuse suite d'Officiers Turcs, luy avoit fait donner des assurances de son amitié & de sa ferme resolution de faire la guerre aux Moscovites; qu'on avoit fait meubler magnifiquement un Serrail près d'Andrinople pour y loger Sa Majesté, & où le Grand Seigneur veut conférer avec Elle incessamment; après quoy nous esperons de revoir bien-tost nostre cher Roy & le suivre avec une nombreuse armée pour

192 MERCURIE

aller joindre nos gens. J'ose
me flater & suis seur que nos
affaires prendront incessam-
ment un bon train; sur tout
s'il estoit vray comme on
nous le dit que Monsieur de
Stecmbok a batu les ennemis
en Holstein. Je suplie Vostre
Excellence de vouloir bien
me donner avis de ce qui
se passe chez elle sur ce qui
nous regarde; j'auray soin
de l'informer exactement de
ce que nous aurons de nou-
veau icy. Je suis, &

Origine des Ducs d'Alençon.

Alençon, Duché-Pairie en Normandie sur la riviere de Sarthe, a été donné en appanage à M. le Duc de Berry par Lettres du mois de Juin 1710. verifiées en Parlement le 10. Juillet suivant.

Alençon a eu des Seigneurs particuliers, & fut acquise par le Roy Philippe-Auguste, & saint Louïs la donna avec titre de Comté à son fils Pierre, qui
Avril 1713. R

mourut sans posterité de
Jeanne de Châtillon son
épouse, au retour du voya-
ge d'Afrique le 6. Avril
1283. Depuis le Roy Phi-
lippe le Hardi le donna à
son fils Charles de France
Comte de Valois, qui en
fit l'appanage de Charles
de Valois son second fils,
qui a été la tige des Com-
tes & Ducs d'Alençon, fi-
nie à Charles Duc d'Alen-
çon, qui mourut sans pos-
terité en 1525.

Charles de Valois, Com-
te d'Alençon, fut marié

deux fois : la premiere en 1314. à Jeanne de Joigny, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & la seconde en 1336. avec Marie d'Espagne, Comtesse de Biscaye, & Dame de Lara en Castille, qui le rendit pere de plusieurs enfans, & entr'autres de Charles & Pierre, qui furent tous deux Comtes d'Alençon l'un après l'autre. Charles, qui fut troisiéme du nom, Comte d'Alençon, ayant embrassé l'état ecclesiastique, fut Archevêque de Lion, laif-

196 MERCURE

sa le Comté d'Alençon
à son frere cadet Pierre,
qui prit alliance avec Ma-
rie Chamailart, fille de
Guillaume Chamailart,
Seigneur d'Anthenaife, qui
le rendit pere de Jean Com-
te d'Alençon premier du
nom, en faveur de qui le
Roy Charles VI. erigea en
Duché-Pairie Alençon le
premier Janvier 1414. ve-
rifié en Parlement le 13.
May 1415. Il fut allié par
mariage avec Marie, fille
ainée de Jean V. du nom,
Duc de Bretagne. Il fut pe-

re de Jean II. du nom Duc d'Alençon, Pair de France, qui fut marié deux fois : la premiere avec Jeanne d'Orleans, fille de Charles Duc d'Orleans ; & la seconde avec Marie d'Armagnac, fille de Jean IV. Comte d'Armagnac, de laquelle il eut René Comte d'Alençon, marié en 1488. à Marguerite de Lorraine, fille de Ferry de Lorraine, Comte de Vaudemont, & d'Yoland d'Anjou. Ce Prince mourut en 1492. laissant Charles son fils, qui fut

Duc d'Alençon après lui, lequel épousa Marguerite d'Orleans, dit de Valois, sœur du Roy François Premier. Il mourut sans postérité en 1525. ainsi le Duché d'Alençon fut reüni à la Couronne. Le Roy Henry II. le donna à son troisiéme fils Charles, qui fut depuis Roy de France neuviéme du nom, qui fit Alençon une partie de l'appanage de son frere François, qui fut Duc d'Alençon, de Touraine, d'Anjou, de Berry, &c. Il mourut sans posterité

& sans alliance en 1584. ainsi le Duché d'Alençon fut encore reüni à la Couronne, & il fut engagé pour plusieurs sommes au Duc de Vvirtemberg, qui fut remboursé par la Reine Marie de Medicis, qui le reüira; & depuis donné pour partie de l'appanage à Gaston de France, Duc d'Orleans, après la mort duquel Isabelle d'Orleans, sa fille du second lit, l'eut en appanage. Elle épousa Louïs-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, qui mourut en

200 MERCURE

1671. laissant un seul fils ;
qui fut François de Lor-
raine , Duc d'Alençon , de
Guise , &c. qui mourut âgé
de cinq ans en 1675. & Ma-
dame la Duchesse d'Alen-
çon & de Guise , sa mere ,
étant morte en 1696. le Du-
ché fut encore reüni à la
Couronne , & ensuite don-
né en 1710. à M. le Duc de
Berry , qui en a donné le
nom à son fils aîné , qui
vient de naître le 26. Mars
1713. & est mort le
Avril suivant.

M. le Duc de Louvigny a pris seance au Parlement en qualité de Pair de France le 6. du mois d'Avril ; & quoy qu'on le nomme Duc de Louvigny, il est cependant Duc de Gramont. Le nom de Louvigny n'est que la qualité qu'il portoit avant d'être Duc de Gramont, & l'on peut dire que nous avons aujourd'hui trois Ducs de Gramont qui vivent en même temps ; sçavoir, M. le Duc de Gramont, M. le Duc de Guiche son fils, & M. le Duc

202 MERCURE

de Louvigny, fils de M. le Duc de Guiche, & petit-fils de M. le Duc de Gramont. Cependant il n'y a que M. le Duc de Louvigny qui soit titulaire, comme je le dirai ci-après.

La Duché de Gramont, qui est un bourg dans la basse Navarre, fut érigée en Duché par le Roy Louis XIV. qui donna d'abord un Brevet de Duc le 15. Decembre 1643. en faveur d'Antoine Comte de Gramont, second du nom, qui mourut en 1644. La même

année le Roy donna de nouvelles Lettres en Duché-Pairie en faveur d'Antoine troisiéme du nom, son fils, qui fut Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France; lesquelles Lettres furent verifiées au Parlement le 15. Decembre 1663. Ce Maréchal de Gramont épousa Marguerite de Chivré, fille de Hector, Seigneur du Plessis, & mourut en 1678. Il eut pour fils Antoine quatriéme du nom Duc de Gramont, Pair de France, après son pere. Il

204 MERCURE

épousa en 1668. Marie-Charlotte de Castelnau, fille de Jacques de Castelnau, Maréchal de France ; duquel mariage est sorti Antoine de Gramont, Comte de Guiche, qui a épousé Marie-Charlotte de Noailles, fille d'Anne-Jules Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France. Ce fut en faveur de ce mariage que M. le Duc de Gramont son pere se démit de la Duché en faveur du Comte de Guiche son fils, le Roy lui ayant donné un Brevet

pour lui conserver les honneurs de Duc : & par consequent le Comte de Guiche est Antoine cinquième du nom, Duc de Gramont, connu sous le nom de Duc de Guiche, pour le distinguer d'avec Monsieur son pere, qui est connu sous le nom de Duc de Gramont; comme aujourd'hui on distingue M. le Duc de Louvigny, qui est cependant Duc de Gramont, par la cession que le Duc de Guiche son pere a faite en sa faveur, en le mariant en

206 MERCURE

1710. avec Louïse-Françoise d'Aumont , fille de M. le Duc d'Humieres , le Roy ayant accordé à M. le Duc de Guiche un Brevet comme à M. le Duc de Gramont , pour lui conserver les honneurs de Duc. Ainsi on peut dire qu'il y a aujourd'hui trois Ducs de Gramont vivans : mais il n'y a que le dernier de titulaire.

Le 28. du mois de Mars M. le Duc d'Albret prit séance au Parlement en qualité de Pair de France.

Albret, ville & pays en Gascogne, dans les Landes de Bordeaux, fut érigé en Duché par le Roy Henry II. en 1556. en faveur d'Antoine de Bourbon Roy de Navarre, & de Jeanne d'Albret son épouse. Henry IV. Roy de France, leur fils, reünit le Duché d'Albret à la Couronne de France lors qu'il y fut parvenu. Le Cardinal de Richelieu posseda le Duché d'Albret par engagement, après lequel il a passé à Louïs second du nom, Prince de Condé,

208 MERCURE

au moyen de son mariage avec Dame Claire . Clemen-
cence de Maillé - Breze ,
niece de M. le Cardinal de
Richelieu. Le Prince de
Condé eut en échange le
Duché de Bourbon en 1651.
Henry - Jules de Bourbon
son fils porta en sa jeunesse
la qualité de Duc d'Albret.

En 1651. le Roy Louis
XIV. traita avec Federic-
Maurice de la Tour d'Au-
vergne , qui lui ceda la
Principauté de Sedan & de
Raucourt ; & en échange
le Roy lui donna le Duché
d'Al-

d'Albret, celui de Château-
thierry, pour en jouir du
jour de la premiere érec-
tion, & aussi le Duché d'E-
vreux en titre de Comté,
avec le Comté d'Auver-
gne; ce qui fut verifié le
20. Février 1652. Ainsi par
cet échange Federic-Mau-
rice de la Tour d'Auver-
gne, Duc de Bouillon, fut
Duc d'Albret, de Château-
thierry, Comte d'Auver-
gne & d'Evreux, lesquels
ont passé à Godefroy. Mau-
rice de la Tour d'Auver-
gne son fils, pere d'Em-
-

Avril 1713.

S

210 MERCURE

nuel-Theodose de la Tour
d'Auvergne , aujourd'hui
Duc d'Albret , lequel a
épousé en 1696. Dame Ar-
mande-Victoire de la Tre-
moille , fille de feu M. le
Duc de la Tremoille , & de
Dame Madeleine de Cre-
quy.

On peut voir les érec-
tions de toutes ces Du-
chez & Pairies de France
dans les onze Cartes de
tous les Ducs Pairs , & des
Duchesses leurs épouses ,
que M. Chevillard , Genea-

GALANT. 217

logiste du Roy, & Historiographe, a données au Public il y a quelques années.

M O R T.

Le 29. Mars Messire René Gillier, Marquis de Crembaut, premier Ecuyer de feuë Madame la Duchesse d'Orleans, & Gouverneur de Toul, mourut à Paris, âgé de cent un an. Il avoit épousé Marie le Loup de Bellenave, de laquelle il a eu Madame la Duchesse de Luxembourg,

S ij

212 MERCURE

seconde femme de M. le Duc de Luxembourg, Gouverneur de Normandie.

La famille de Gillier est ancienne ; elle étoit connue dès l'an 1329. sous le regne du Roy Philippe de Valois, que vivoit Guyot Gillier, Ecuyer Seigneur de Forges.





P O E S I E
nouvelle.

TRADUCTION.

Epître de Sapho à Phaon.

Est-ce d'un faux espoir
me laisser prévenir,
Que de me croire encor
dans vôtre souvenir ?
Mon cœur avec raison a-t-il
dû se promettre
Que vous aurez connu d'où
vous vient cette lettre ?
Ou mon nom seulement
vous aura-t-il tiré

214 MERCURE

D'un doute où sans cela
vous seriez demeuré ?

Je pense déjà voir que vô-
tre esprit s'applique

A penetrer pourquoy je re-
nonce au Lyrique :

Mais pour peindre l'hor-
reur des maux que je
ressens,

L'Ode me prêteroit de trop
foibles accens.

Semblable à ces moissons
que ravage la flâme,

Par les feux de l'amour je
sens brûler mon ame :

Tu vois l'Etna, Phaon ; mon
cœur trop enflâmé

GALANT. 215

De même que ce mont est
de feux consumé.

En proye aux vifs trans-
ports que ton amour
m'inspire,

Je cherche, mais en vain,
les accords de ma lyre.

Pour chanter les Heros, les
Dieux & les combats,
Il faudroit être libre, & je
ne le suis pas.

Les Muses dont mon cœur
reconnoissoit les char-
mes,

N'ont plus pour m'arrêter
que d'inutiles armes.

Mais pourquoy rappeler

216 MERCURE

des soupirs mal placez,
Ingrat? tu réunis tous mes
feux dispersez.

Je n'ai pû regarder tes
beaux yeux, ton vi-
sage,

Sans de l'amour pour toy
sentir toute la rage;

Mon cœur pour te bannir
prit des soins superflus,
Il te trouvoit plus beau qu'
Apollon & Bacchus.

Entre ces Dieux & toy la
seule difference,

C'est qu'ils ont de l'amour
reconnu la puissance;

Ariadne & Daphné leur
donne.

donnerent des fers,
L'une & l'autre pourtant
ne faisoient point
de vers.

Pour moy toujours le Pinde
en richesses abonde,
Et l'éclat de mon nom vole
par tout le monde.

La nature, il est vrai, par
un peu de beauté
N'a pas montré pour moy
sa liberalité:

Mais j'en suis par l'esprit
assez recompensée,
Puisque je suis par là con-
nuë autant qu'Alcée.

Voudrois tu seulement re-

Avril 1713.

T.

cevoir des liens
De celles dont les traits
égaleront les tiens ?
Ah ! dans ce vain espoir si
ton ame s'arrête ,
Jamais femme ne doit s'at-
tendre à ta conquête.
Ainsi , sans t'amuser à de
vagues projets ,
Viens par un prompt retour
expier tes forfaits.
Quand tu lisois mes vers ,
je te paroissais belle ,
Rien n'eût pû te forcer à te
rendre infidele ,
Disois-tu. Penetré de l'ar-
deur de mes sons ,

Ton cœur s'abandonnoit à
mes tendres chansons.

Un jour, pleine du feu qui
cause mon martyre,

Aux accens de ma voix je
mariois ma lyre :

Il m'en souvient encor ; de
precieux momens

Ne s'effacent jamais de l'es-
prit des amans.

Transporté du plaisir où se
livroit ton ame,

Tu me donnois alors des
baisers tout de flâme ;

Alors je te charmois, je re-
gnois sur ton cœur,

Lui-même il avoüoit sans

220 MERCURE

honte son vainqueur.
De ces tems fortunez la
trace évanouïe
Me laisse le regret d'avoir
été trahie.
La Sicile te voit offrir de
nouveaux vœux,
Elle voit éclater tes infide-
les feux.
Dieux puissans ! falloit-il me
faire Lesbienne ?
Que ne m'avez-vous fait
naître Sicilienne ?
Et vous, jeunes Beutez,
quand par ses vœux
offerts
Phaon vous veut marquer

qu'il reconnoît vos fers,
Si comme un tendre amant
vous le voyez paraître,
Tremblez de croire trop ce
que dira le traître;
Il aura beau jurer de mou-
rir sous vos loix,
Ce que dira l'ingrat, il me
l'a dit cent fois.
Et toy, Venus, & toy qu'on
adore en Erice,
Si jamais tu daignas me voir
d'un œil propice,
Si jamais tu reçus mes vers
avec plaisir,
Sois, pour me le prouver,
prompte à me secourir;

Ne laisse point languir mon
cœur dans le murmure ;
Et si je suis à toy, viens van-
ger mon injure.

Mais que je crains, hélas !
que mes vœux rejettez
Ne soient pas seulement de-
venus écoulez.

A me persecuter la fortune
constante

Ne lui permettra pas de
remplir mon attente ;
Il faut me préparer à de nou-
veaux combats.

Hé quoy donc, fort cruel,
n'es-tu point encor las ?
A peine je goûtois les dou-

ceurs de la vie ,
Qu'au jour que je voyois
ma mere fut ravie ,
Et mon frere arrêté par d'in-
dignes liens
Perdit en même temps son
honneur & ses biens.
Abattu , consterné , réduit
dans la misere ,
Il fit choix sans rougir du
métier de Corsaire ;
Pour prix d'avoir voulu lui
parler librement ,
Je m'attirai sa haine & son
emportement ;
Du destin irrité le barbare
caprice

224 MERCURE

Me donne dans ma fille un
surcroît de supplice,
Et, pour comble de maux,
tes nouvelles amours
Me forcent d'appeller la
mort à mon secours.
Languissante & cedant aux
malheurs que j'endure,
Mes cheveux sur mon col
tombent à l'avanture;
Je ne regarde plus ces or-
nemens pompeux
Dont je faisois ma joye en
un temps plus heureux.
Eh! pourquoy tous ces soins
& cette étude vaine?
Celui qui la caufoit vient de

GALANT. 225

briser sa chaîne.

Je pleure, je gemis, & mon
cœur agité

T'aime encore malgré ton
infidélité.

Soit qu'ainsi l'ait voulu ma
triste destinée,

Qu'aux horreurs de l'amour
je fusse condamnée;

Soit que T * *, en moy
causant ces mouve-

mens,

Ait disposé mon cœur aux
tendres sentimens.

Mais dois je m'étonner de
ce que ta jeunesse

A sçû sans nul effort sur-

prendre ma tendresse ?
J'ai crainc plus d'une fois
que les Divinitez
Ne se laiffassent trop sur-
prendre à tes beautez.
Ah ! par un prompt retour
rends le calme à mon
ame ;
Viens de nouveau , Phaon ,
te livrer à ma flâme ;
Je ne demande plus pour
prix de mon ardeur
Que tu payes mes feux par
le don de ton cœur ;
Ce seroit trop ofer. Que je
t'aime & te voye ,
Cela suffira seul pour me

GALANT. 227

combler de joye.

Pendant que je t'écris son-
geant à mes malheurs ,

Je baigne ce papier d'un de-
luge de pleurs ,

Je pense en ce moment à
ta fuite infidelle.

Helas ! quand j'en appris la
premiere nouvelle ,

Lorsque quelqu'un me dit ,
Phaon est disparu ,

Interdite & confuse à ce
coup impreuvé ,

Dans l'horreur des tour-
mens dont j'éprouvai

l'atteinte ,

Je voulus , mais en vain , re-

228 MERCURE

courir à la plainte ;
Je voulus m'écrier , & ne le
pus jamais ,
Un froid mortel lioit ma
langue à mon palais :
Pour soulager les maux
dont mon ame étoit
pleine ,
Je ne pus par des pleurs
faire éclater ma peine :
Mais dès que j'eus repris l'u-
sage de mes sens ,
Me livrant toute entiere à
mes malheurs pressans ,
Employant contre moy
mes foibles mains pour
armes ,

GALANT. 229

Je me voulus punir d'avoir
manqué de charmes.

Ah ! de quoy m'ont servi
ces vains emporte-
mens ?

Mon cœur aime toujours
l'auteur de ses tourmens.

En vain pour t'oublier je me
fais une étude

De reflechir sans cesse à
ton ingratitude.

Bien loin d'être en état de
suivre ce conseil,

Je te trouve par-tout, mê-
me dans le sommeil ;

Et lorsque sa bonté donne
treve à mes larmes,

230 MERCURE

Il te montre à mon cœur
avec de nouveaux

charmes,

Il te presente à moy dans
ces momens trompeurs

Où tu m'avois juré d'éter-
nelles ardeurs.

Mais cette illusion dont
mon ame est frappée

Au lever de l'aurore est d'a-
bord dissipée,

Et j'accuse Phebus par mes
frequens soupirs

De venir éclairer trop tôt
mes déplaisirs.

Je cherche des forêts les
détours les plus sombres,

GALANT. 231

Pour les ensevelir dans
l'horreur de leurs om-
bres,

Et ces bois confidens de
mon bonheur passé
Voyent par mes regrets leur
repos traversé.

Telle qu'une Bacchante à
ses fureurs livrée,
Je cours sans observer une
route assurée,

Et mon esprit errant sur
cent objets divers,

Me conduit quelquefois
dans ces bocages verts,
Dont les arbres touffus & le
séjour tranquile

232 MERCURE

Prêtoient à nôtre amour un
favorable azile.

J'ai reconnu l'endroit où,
recevant tes vœux,

Je faisois mon bonheur de
répondre à tes feux,

Et rappelant de toy jus-
qu'à la moindre trace,

J'en garde un souvenir qui
jamais ne s'efface.

Ce fatal souvenir banissant
ma raison,

D'un deluge de pleurs j'i-
nonde le gazon ;

Les arbres attendris du tour-
ment que j'endure,

Semblent perdre pour moy
l'éclat

GALANT. 233

l'éclat de leur verdure ,
Et les oiseaux touchez de
mes cuisans foucis ,
N'osent par leurs chansons
interrompre mes cris ;
Ils respectent mes maux. La
seule Philomelle
Exprime par ses chants sa
douleur immortelle ;
Tout le reste insensible à
l'horreur qui me fuit ,
Garde un silence égal à ce-
lui de la nuit.

Auprès est un ruisseau qui
dans sa course lente
Sur un sable argenté parmi
les fleurs serpente ;

Avril 1713.

V

234 MERCURE

Ses bords de toutes parts de
saules entourez

Au Dieu de la forêt font,
dit-on, consacrez.

Proche de ce ruisseau j'é-
tois un jour couchée,

Ma tête sur un bras languis-
samment panchée,

Ayant devant les yeux tes
injustes mépris ;

Une Nymphe s'offrit à mes
regards surpris.

Puis qu'au gré de tes vœux
tu ne peux, me dit-elle,

Remettre dans ses fers le
cœur d'un infidele,

Loin que son changement

GALANT. 235

doive exciter tes pleurs,
Par un pareil oubli mets fin
à tes malheurs,

Le moyen est aisé d'imiter
son exemple.

Aux bords Leucadiens tu
trouveras un Temple;

Par les flots de la mer il est
presque entouré,

Apollon dans ce lieu fut
toujours adoré.

Deucalion brûlé d'une flâ-
me cruelle,

Ne pouvoit de Pyrrha dom-
pter le cœur rebelle;

Triste & desesperant de
voir changer son sort,

236 MERCURE

Du sommet de ce Temple
il affronta la mort,

Et cherchant dans les flots
un remede à ses peines,

Il en sortit, le cœur dé-
chargé de ses chaines.

De ce Temple voila l'admi-
rable vertu ;

Va dégager ton cœur par
l'amour abattu,

Cours, brave le danger,
que rien ne te re-

tienne,

Et que ta fermeté soit égale
à la sienne.

A peine ai-je entendu ce
salutaire avis,

GALANT. 237

La Nymphé se dérobe à mes
yeux ébloüis ,

Et moy pleine d'horreur l'a-
me en proye aux alar-
mes ,

J'abandonne ces lieux arro-
sez de mes larmes.

Oui, Déesse, j'irai, lui dis-je
avec transport ,

Sans craindre le danger je
remplirai mon fort ,

J'irai. La mort pour moy ne
sçauroit être affreuse ;

Quoy qu'il puisse arriver, je
ferai plus heureuse.

Et toy , Fils de Venus , sois
sensible à mes maux ,

238 MERCURE

En me precipitant soutiens-
moy sur les eaux ,
De peur qu'on ne repro-
che aux ondes d'Am-
bracie

Que Sapho dans leur sein
a terminé sa vie.

Mais pourquoy me forcer
à bannir mon amour ?
Viens plutôt l'affermir ,
Phaon , par ton retour ;
Fais qu'à mon desespoir un
doux calme succede ,
Toy seul m'en peux four-
nir l'infailible remede.
Hé quoy , sans nul remords

GALANT. 239

oses-tu concevoir

Que l'on t'imputera mon
fatal defespoir ?

Dans l'excés des tourmens
dont mon ame est at-

teinte ,

Je voudrois t'adresser une
éloquente plainte :

Mais ma douleur s'oppose
à mes tristes accens ,

Et mes maux m'ont ôté l'u-
sage de mes sens.

Je ne retrouve plus cette
chaleur sublime

Par qui du double mont je
surmontai la cime ,

Et Phebus qui m'ouvroit

240 MERCURE

jadis tous les tresors ,
Pour animer ma voix s'é-
puise en vains efforts.
Cet art que je reçus de la
bonté celeste ,
Phaon me l'a ravi par son
départ funeste.
Ramenez cet ingrat , qu'il
reprenne ses fers ,
Et je vous donnerai d'abord
de nouveaux vers.
Mais il n'écoute rien , mes
prieres font vaines ,
Il ne veut point rentrer
dans ses premieres
chaines.
Mes vœux par le cruel ne
font

GALANT. 241

font point écoutez ,
Mes soupirs sont perdus , &
mes pleurs rejettez.

Ah ! puis qu'il est ainsi , du
moins apprens , vo-
lage ,

Que je vais travailler à ban-
nir ton image ,

Et qu'au fond de la mer
mon cœur trop agité

Va rencontrer la mort ou
la tranquillité.

DONS DU ROY.

Le 15. Avril le Roy nom-
ma à l'Evêché de Viviers

Avril 1713.

X

242 MERCURE

Messire Martin de Ratabon, ancien Evêque d'Ypres. L'Evêché est suffragant de l'Archevêché de Vienne.

Viviers est dans le Vivarrez, située sur une hauteur, dont le bas est arrosé par le Rhône à deux lieues d'Aps, & à quatre du Pont Saint Esprit. L'Eglise Cathédrale est sous l'invocation de saint Vincent, & son Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un Archidiaque, d'un Precenteur, d'un Sacristain, d'un Ar-

chiprêtre, d'un Vicaire, & de trente Chanoines. Viviers a cet avantage, que ses Evêques prennent la qualité de Prince de Donzere, qui est en Dauphiné. Jean de Broniau, l'un d'eux, fut fait Cardinal en 1385. & presida au Concile de Constance. Il y a trois Abbayes dans le Diocèse de Viviers, qui a deux cent Paroisses, & près de cinq lieuës de circuit : il comprend le bas Vivarez & une partie du haut ; le reste est de l'Archevêché de Vienne.

244 MERCURE

L'Evêché de saint Pons
à M. N. Abbé de Crillon.

Saint Pons n'étoit autre-
fois qu'une Abbaye de l'Or-
dre de saint Benoît, connue
sous le nom de *Monasterium*
Tomeritense. Elle fut fondée
en 936. sous le regne de
Louis d'Outremer par Pons
premier, Comte de Tou-
louse, & par Garfinde sa
femme, afin qu'ils pussent,
comme dit l'acte de la fon-
dation, *evadere gehenna in-*
cendii flammis & pœnas, &
infernorum claustra.

La reputation de cette

Abbaye, où l'on vivoit très-saintement, devint si grande, qu'en 1093. Sanche Roy d'Arragon, *calore Sancti Spiritus succensus*, y offrit Ramire, son troisiéme fils, *eâ devotione & fide quâ obtulit Abraham filium suum Isaac Deo*. C'est ce Ramire, qui après avoir été Religieux Profés un peu plus de quarante ans, fut tiré de l'Abbaye, avec dispense du Pape Anaclet, pour succéder au Royaume en 1134. à cause de la mort de Pierre & d'Alphonse ses freres sans

246 MERCURE

enfans Quoy qu'il fût Prêtre, il lui fut permis par cette dispense de se marier, & il épousa Agnés, sœur de Guillaume, Duc de Guyenne.

L'Abbaye de saint Pons fut érigée en Evêché en 1318. par le Pape Jean XXII. La Cathedrale est dediée à saint Pons. Le Chapitre est composé de trois Archidiaques, d'un Sacristain, d'un Precenteur, & de seize Chanoines, qui ayant été long-temps reguliers, furent secularisez en 1611. par

le Pape Paul V. Le Diocèse n'a que quarante Paroisses; il est situé entre ceux de Castres, d'Alby, de Narbonne & de Besiers.

Et à l'Evêché de Lavour M. l'Abbé de Malezieu.

Le Roy donna aussi l'Abbaye de S. Pierre de Vienne, Ordre de saint Benoît, à l'Abbé de ChabannesCurton. Il descend d'une très-grande & ancienne Maison, qui a donné à la France nombre de grands Officiers; entr'autres Jacques Chabannes, Seigneur de la

248 MERCURE

Palisse, Maréchal de France ; Antoine Chabannes, Comte de Dampmartin, grand Maître & grand Panetier de France ; Jacques premier, Seigneur de la Palisse, grand Maître de France ; Jacques second, aussi Seigneur de la Palisse, aussi grand Maître de France : & François de Chabannes, Marquis de Curton, fut Chevalier de l'Ordre du S. Esprit en 1583. par le Roy Henri III. On peut voir la Genealogie de cette Maison dans le nouveau Pere Anselme.

L'Abbaye de Lyre, Ordre de saint Benoît, Diocèse d'Evreux, à M. l'Abbé Dantin, Chanoine de Strasbourg. Cette Abbaye fut fondée en 1047. par Guillaume d'Osbenne, allié de Guillaume Duc de Normandie. L'Eglise est grande & belle; elle a onze piliers en sa longueur, & des bas côtez. Le Cloître est neuf, & bâti à la moderne; la Sacristie & la Salle des Conférences sont ornées de lambris de menuiserie.

Lyre est un bourg de la

250 MERCURE

haute Normandie ; il est
situé au-dessous de Ruyles,
sur la riviere de Rille à trois
lieuës de Conches, & quin-
ze de Roüen, & divisé en
deux parties, dont l'une est
nommée *la jeune Lyre*, &
l'autre *la vieille Lyre*. Cette
derniere est un lieu assez
agreable, bâti en amphi-
theatre, dont la Paroisse
reconnoît saint Gilles pour
patron de l'Eglise primi-
tive, & saint Nicolas pour
patron de la succursale. Il y
a haute Justice, & son com-
merce consiste en grains &

en bois à bâtir & à brûler, que l'on prend dans la forêt. La Paroisse de la jeune Lyre, située un demi-quart de lieuë au-dessous de la vieille Lyre, porte le titre de saint Pierre. Prés de cette Eglise Paroissiale est l'Abbaye de Benedictins de la Congregation de S. Maur, dont nous venons de parler.

L'Abbaye de Mazan, Ordre de Cîteaux, Diocese de Viviers, à M. l'Abbé d'Artagnan.

L'Abbaye de Preüilly,

252 MERCURE

Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens, à M. l'Abbé d'Harcourt-Beuvron.

On a promis des memoires sur ces deux familles pour le Mercure prochain.

L'Abbaye de Samblo-
neaux, Ordre de saint Au-
gustin, Diocèse de Saintes,
à M. l'Abbé de Chalon.

L'Abbaye de la Chaise-
Dieu, Ordre de S. Benoît,
Diocèse de Clermont, à
M. le Cardinal de Rohan.

Chaise-Dieu est une pe-
tite ville dans la basse Au-
vergne, en latin *Casa Dei*.

Elle enferme une Abbaye de filles qui porte son nom, & ne laisse pas d'avoir ses murailles & ses tours séparées. Cette ville est à deux lieues de la montagne, au pied de laquelle est située celle d'Alegre, & à cinq de Briours du côté de l'orient.

L'Abbaye de Chaise-Dieu fut fondée, selon quelques-uns, en 1044. par S. Robert de Clermont, & selon d'autres en 1050.

L'Abbaye de Montierand, Ordre de saint Benoît, Diocèse de Châlons, à M.

le Cardinal Ottoboni.

Montierandel, ou Montierame, est un bourg dans la Champagne. Il est situé sur la riviere de Voire, à sept lieuës de Vitry-le-François, vers le midi.

Cette Abbaye est unie à la Congregation de S. Vanne.

L'Abbaye de Savigny, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Avranches, à M. l'Abbé Gaultier.

Elle est entre Pontorson & Domfront, environ à une lieuë de la riviere d'Ardee. Les anciennes chroni-

ques de cette Abbaye portent que le Solitaire Vital, qui en fut le premier Abbé, acheva de la bâtir dans le bois de Savigny, sous l'invocation de la Ste Trinité, en l'an 1112. par les liberalitez de Robert, Seigneur de Fougères, & qu'il donna aux Religieux la regle de Cîteaux dans toute sa pureté. Il mourut le 7. Janvier 1119. & eut Geofroy pour successeur.

L'Abbaye de Honne-
court, Ordre de saint Be-
noît, Diocèse de Cambrai,
à M. l'Abbé de Valory.

Honnecourt est un bourg de Picardie. Il est situé sur l'Escaut, à trois lieues de Cambrai du côté du Sud. Ce lieu est renommé à cause du combat qui s'y donna en 1642. entre les François & les Espagnols.

L'Abbaye de Talemont, Ordre de saint Benoît, Diocèse de Luçon, à M. l'Abbé du Drot, Aumônier de M. le Duc de Berry, & grand Vicaire de Laon.

Talemont est une ville dans le Poitou, à trois lieues des sables d'Olonne, & à huit

huit de Luçon. Elle est petite, mais très-forte d'affiette, sur une presqu'Isle, qui n'est qu'un gros rocher qui s'avance dans la large riviere de Garonne. Du côté qu'elle se joint à la terre ferme, elle est fortifiée de grosses murailles & de fosses à fond de cuve, défendus de plusieurs tours qui les environnent. Cette ville ayant voulu tenir contre les ennemis depuis les dernières guerres de Bordeaux, ils démolirent presque toutes les murailles, après qu'ils s'en

Avril 1713.

Y

158 MERCURE

furent reudus les maîtres.
Ainsi il n'y reste plus main-
tenant qu'un petit nombre
de tours qui portent les
marques de son infortune.

Talemont porte le titre
de Principauté. L'histoire
du pays porte qu'un étran-
ger y étant arrivé, &
voyant cette ville environ-
née d'eau, & l'océan au-
devant à perte de vûë, crut
que c'étoit là que la terre
finissoit; ce qui l'obligea de
l'appeller *Talus mundi*: d'où
l'on a fait le nom de Tale-
mont. Ceux qui approuvent

GALANT. 259

cette étymologie sont confirmez dans leur sentiment par l'Abbaye de S. Benoît, qu'on apelle *Orbestier*, comme qui diroit *orbis terminus*.

L'Abbaye des Religieuses de Beaulieu de Sain, à la Dame Thumerelle.

La Coadjutorerie des Religieuses de saint André le haut de Vienne, à la Dame de Vernay.

Le Prieuré de la Faye au Pere Allaume.

E N I G M E.

Pointu par les extremittez,

Y ij

260 MERCURE

Et brillant par les sommitez,
Parfois je mets à la torture
La double ou triple creature,
Qui simple en d'autres tems me
souffroit volontiers,
Après qu'elle m'avoit accourci
de deux tiers ;
Par accourci j'entens tenir
moins longue place,
Que quand j'étois gisant de
fort mauvaise grace
Sur sa table ou sur son fauteuil.
Du curieux Colin je borne le
coup d'œil,
Je tiens Claudine en équilibre.
Le jour me gêne fort, la nuit
je suis plus libre.

Le Dimanche à Paris redou-
ble mon employ ;

Plûtôt les autres jours on s'y
passe de moy.

D'un serpent à peu près j'ai la
forme & l'allure,

Et la souplesse & la tournure.

Le jour je me tiens dans mes
trous,

Et la nuit je les quitte tous.

Plainte d'Emilie, au sujet de
l'intitulement du Rondeau
sur le badinage, imprimé
dans le Mercure du mois
de Mars dernier.

On trouve, dit Emilie, le

262 MERCURE

Rondeau sur le badinage
trés-joli : mais son intitule-
ment est faux. Voila ce qu'il
contient.

*Tout badinage est dange-
reux ; en folâtrant on se plaît
par des manieres vives & tou-
chantes, d'où naît la sympathie ;
& dès qu'on en est là, il arrive
presque toujours ce que vous
verrez dans la chute du Ron-
deau suivant.*

Il n'est point vrai, dit Emi-
lie, que le badinage cause
des sympathies : mais les sym-
paties & le je ne sçai quoy
causent le badinage. Emi-

lie sage & discrete n'en a pas voulu dire davantage. Voila ce qu'on lui répond.

L'âge de vingt ans, l'esprit, & tous les charmes d'Emilie rendent la note jolie; & il est vrai que le badinage est plutôt l'effet de la sympathie que la cause dans de très-jeunes personnes: mais dans un âge plus avancé il faut du badinage pour engager; car la sympathie & le je ne sçai quoy sont des noms honnêtes que les vieux routiers donnent en raillant à des cœurs pris,

264 MERCURE

ou très-disposez à se rendre;
 & leurs pareils, belle Emi-
 lie, ne s'amusent à sympati-
 ser qu'avec les sympatians,
 ou qu'avec les personnes
 qu'ils esperent faire bientôt
 sympatiser. J'avouë que la
 sympatie & le je ne sçai
 quoy perdront desormais
 une partie de leur credit, si
 on veut bien ^{avouer de bonne foy} ~~dire~~
~~qu'on~~ qu'on a le cœur tendre
 & pris dès qu'on aime, ou
 dès qu'on a des dispositions
 à aimer, que les personnes
 vertueuses & sages comme
 Emilie sçavent toujours cor-
 riger.

SUPPLEMENT
aux Nouvelles.

LES Lettres de Hambourg du 9. Avril portent que les Confederez avoient resolu d'attaquer le poste de Gardingen ; mais on y trouve de grandes difficultez , à cause que les Suedois s'y sont retranchez de telle sorte qu'il paroist presque impossible de les en desloger , outre que les pluyes qui sont tombées depuis peu ont rompu les chemins ; plusieurs Gene-

Avril. 1713.

Z

raux ont proposé de bombarder le Camp des Suedois au lieu de les attaquer à force ouverte. Que les prisonniers Moscovites qui estoient à Stetin ont esté échangés contre les prisonniers Suedois que le Prince Menzikow a renvoyez à Wismar: que les troupes Moscovites n'observoient aucune discipline dans le pays de Holstein, n'épargnant pas les Terres des Ministres du Roy de Danemark, ils continuent de faire le dégast en Pomera-

nie où ils ont pillé durant trois jours la ville d'Anklan. On mande de Stralzund que quelques Vaisseaux de Guerre Danois, chargez de Troupes avoient paru devant Rugen, ce qui faisoit craindre aux Suedois qu'ils n'eussent quelque dessein sur cette Isle. Un Bastiment arrivé à Elleneur avoit rapporté que vingt-six Vaisseaux Suedois, la pluspart de Guerre, avoient fait voile vers la Pomeranie pour donner la chasse aux Vaif-

268 MERCURE

seaux Danois qui croisoient de ce costé là.

Les Lettres de Suede portent que les Troupes qui estoient dans le pays voisin de Stockholm se mettoient en mouvement sans qu'on sceust quelle route elles devoient prendre. Le Comte de Welling a receu des Lettres par deux courriers partis de Bender le 18. Avril, qui portent que nonobstant les presens considerables que le Roy de Suede avoit faits au Seraf-Kier ou Bacha de Bender,

il avoit retenu plusieurs sommes que le Grand Seigneur envoyoit à Sa Majesté ; & mesme à diverses fois quatre cens chevaux , qu'il avoit changez contre d'autres qui ne les valoient pas , ce que le Roy de Suede feignit d'ignorer. Quelques honneurs que le Bacha ait peu rendre à ce Prince avant son départ pour Andrinople, il l'a traité tousjours avec un si grand mespris , qu'un jour entre autres le Bacha ayant voulu s'asseoir sur un Sofa où

il estoit couché, il le repoussa d'un coup de pied, & le fit sortir de sa Chambre. Après son départ pour Andrinople, le Roy Stanislas ayant esté amené à Bender, le Bacha le receut au bruit du canon, & luy a rendu depuis tous les honneurs possibles: il l'a prié d'escrire en sa faveur au Roy de Suede, ayant appris qu'il avoit esté très bien receu, & craignant de perdre la teste: ce qui n'est pas sans fondement, puisqu'il a receu ordre de

se rendre à Andrinople pour rendre compte de sa conduite. Son Lieutenant a en mesme temps receu d'autres ordres de bien traiter les Suedois & les Polonois qui sont restez à Bender entre lesquels sont le Palatin de Kiowie, le Prince Wiesnowieski, le Comte Tarlo, les Generaux Smiegielski, Grudzinski, Urbanowitz & plusieurs autres Officiers. Le Staroste de Bobruis de la Maison Sapiéha, qu'on accuse d'estre l'auteur de

l'entreprise formée contre le Roy de Suède, & qui est beau-frere du General Saxon Flemming, ayant appris que ses affaires reprenoient une situation favorable, partit avec cinq de ses domestiques pour se retirer en Pologne: mais un Colonel Suédois l'ayant poursuivi avec quelques Cavaliers, le joignit à une demi-lieuë de la frontiere, & le ramena par force à Bender. Après qu'il y fut arrivé, le General Smiegielski luy demanda qui

il reconnoissoit pour Roy de Pologne : il respon- dit que c'estoit le Roy Auguste. Alors on le fouïlla, & on trouva dans ses bottes des lettres par lesquelles on prétend avoir découvert le complot for- mé entre le Roy Auguste, le Czar, le Kan & le Ba- cha de Bender, pour livrer le Roy de Suede aux trou- pes Saxones & Polonoises. Ce Staroste estoit gardé à veuë; du consentement du Lieutenant du Bacha & des Officiers Turcs. Le 16.

un Courrier du Roy de Sue-
de arriva à Bender, & rap-
porta qu'il estoit en par-
faite santé : que le Grand
Seigneur avoit envoyé au
devant de luy jusqu'à deux
journées au deça d'Andri-
nople, le General Ponia-
towski & plusieurs Officiers
Turcs, pour l'assurer de
son amitié, & de sa resolu-
tion de faire la guerre aux
Moscovites. Le Sultan a
fait meubler magnifique-
ment un Serrail près de la
ville, pour y conferer avec
sa Majesté, qui devoit dans

peu de jours retourner à Bender avec une nombreuse armée de Turcs qui doit l'escorter vers ses Estats. Le Sultan continuë de faire faire des amas prodigieux de vivres. Le grand pont qu'il faisoit faire sur le Danube est achevé, & quarante mille Turcs estoient en marche pour le passer, & pour s'avancer par la Moldavie vers le Niester, où l'on dit qu'ils seront suivis par cent mille autres, avec le Grand Seigneur en personne.

On mande de Madrid du 3. Avril que le 27. Mars le Marquis de Bedmar en vertu des Pouvoirs du Roy, signa avec Mylord Lexington le Traité de Paix avec l'Angleterre, lequel y fut aussi tost envoyé par un Courrier exprès; que les Troupes qui doivent entrer en Catalogne pour prendre possession de cette Principauté, ont ordre de sortir de leur quartiers le dix de ce mois, & le Duc de Popoli qui doit les commander, se prépare à par-

tir incessamment. Toutes les Lettres de Catalogne confirment que l'Archiduchesse s'estoit embarquée le 18. Mars, laissant le commandement des Troupes qui n'ont pû estre embarquées au Comte de Staremberg ; qu'il avoit assemblé les Miquelets & les Volontaires, pour leur declarer qu'ils devoient bien tost s'embarquer avec le reste des Troupes ; que ceux qui voudroient y prendre parti feroient bien venus, & que ceux qui ne

278. MERCURIE

le voudroient pas eussent à se retirer dans leurs maisons à peine de la vie. On écrit de Tortose que le Comte de Glimes en estoit sorti avec des Troupes, & qu'il s'estoit avancé jusqu'au col ou passage de Balaguer, que les Ennemis avoient fortifié par des retranchements, & qu'il les avoit détruits & bruslez sans aucune opposition. On écrit de Sarragosse qu'un détachement des Troupes du Roy avoit battu & mis en fuite des partis de Vo-

lontaires & de Miquelets
qui inquietoient la ville de
Venasque.

On mande de Vienne
que l'Archiduchesse estoit
arrivée à Vado sur la coste
de Genes, où elle estoit dé-
barquée pour se rafrais-
chir, que le Prince Antoi-
ne de Liechsteinstein,
Grand Maistre de la Mai-
son de l'Archiduc & le
Comte Charles Joseph de
Paar, General des Postes
estoyent partis pour aller à
sa rencontre jusqu'à Rove-
redo dans le Trentin. Le

280 MERCURE

Comte de Thaur est parti pour aller prendre possession de la Viceroyauté de Naples, à laquelle il a esté nommé à la place du Comte Borromée.

On mande de Londres que le 9. Avril le Docteur Sachewerel fit son premier Sermon depuis son interdiction dans l'Eglise de saint Sauveur au Fauxbourg de Southwart; que le sieur de S. Jean estoit arrivé d'Utrecht avec la Nouvelle que l'onze la Paix avoit esté avec tous les Plenipotentiaires

tentiaires des Estats qui sont en guerre, à la reserve de ceux de l'Archiduc & des Princes de l'Empire, ce qui a causé une grande joye parmi le peuple. Qu'on travailloit à l'armement d'une Escadre de dix-huit Vaisseaux de Guerre qui doivent estre joints par dix Vaisseaux de Guerre Hollandois, qu'on assure estre destinée pour aller vers la Mer Baltique afin de tacher de restablir la Paix dans le Nord.

On écrit d'Utrecht que

Avril 1713. Aa

282 MERCURE

l'onze, à trois heures après
midy, les Traitez ont esté
signez dans la Maison de
l'Évesque de Bristol, par les
Plenipotentiaires de Fran-
ce & ceux de la Grande
Bretagne, à quatre heures
avec ceux du Duc de Sa-
voye, à huit avec ceux du
Roy de Portugal, à minuit
avec ceux du Roy de Prusse,
à une heure avec les Pleni-
potentiaires des Estats Ge-
neraux. Ces Traitez ne se-
ront rendus publics qu'a-
près l'échange des ratifi-
cations qui doit estre faite

GALANT. 283

dans trois semaines, & que quinze jours après on évacuera les Places qui doivent estre cédées de part & d'autre. Les Estats Generaux ont fait publier dans l'armée qui est cantonnée près de Bruxelles, & dans les Places des Pays-Bas Catholiques, une cessation de toutes hostilités



A a ij



T A B L E.

<i>A</i> venture singuliere	pag. 3
<i>E</i> pithalame de Mr. le Comte de Fonzac , à M ^{le} He- nault	49
<i>M</i> ort du Marquis de Lostan- ges	61
<i>S</i> uite de la nouvelle Theorie de musique , ou l'on démon- tre plusieurs choses nouvel- les	71
<i>N</i> ouvelles d'Espagne	121
<i>N</i> ouvelles d'Allemagne	127
<i>N</i> ouvelle d'Utrecht	129

<i>Nouvelles de Hambourg</i>	137
<i>Parodie sur l'Enigme qui a pour mot la rape à tabac</i>	154
<i>Parodie de la seconde Enigme dont le mot est le zero</i>	159
<i>Enigme ancienne de celles qu'on nommoit autrefois</i>	
<i>Logogrife</i>	162
<i>Mort</i>	177
<i>Relation de T. de la Tab. air</i>	184
<i>Copie d'une lettre de Bender</i>	189
<i>Origine des Ducs d'Alençon</i>	193
<i>Mort</i>	211
<i>Poësie, nouvelle traduction</i>	213
<i>Dons du Roy</i>	241

Enigme

259

Plainte d'Emilie au sujet de
par M. J. l'intitulement du Rondeau
sur le badinage, imprimé
dans le mois de Mars 261
Suplement aux nouvelles 269

Fin de la Table.



61-70

149-154

165-175

176-183

201-212

247-248

Plaintes
de la milice